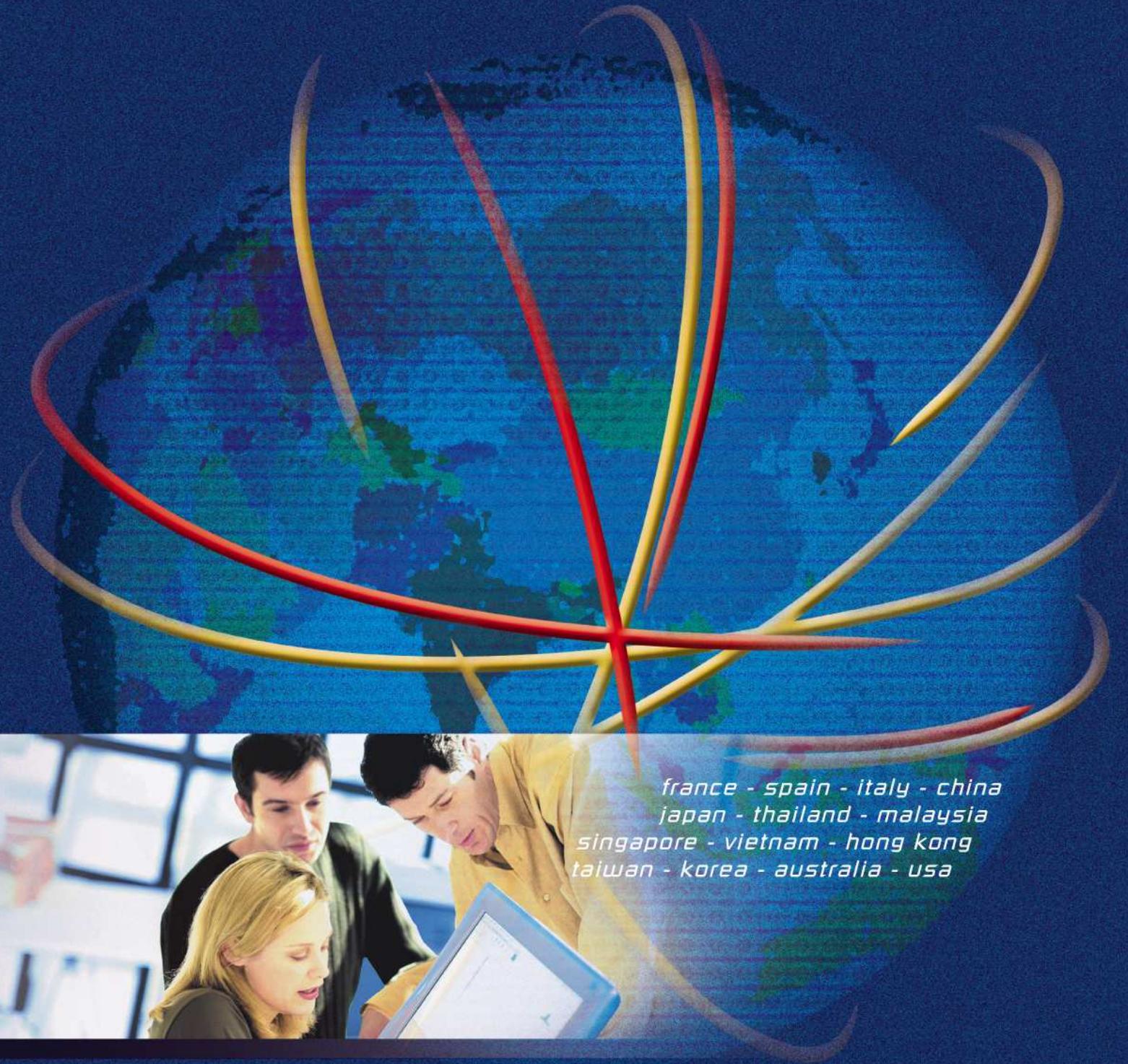


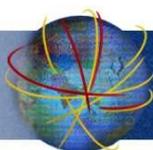
RAPPORT ANNUEL 2005



*france - spain - italy - china
japan - thailand - malaysia
singapore - vietnam - hong kong
taiwan - korea - australia - usa*

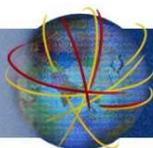


CLASQUIN
OVERSEAS FORWARDING AND LOGISTICS



SOMMAIRE

	MESSAGE DU PRESIDENT	3
	CLASQUIN 2005, PANORAMA FINANCIER	4
	CLASQUIN, UN ACTEUR UNIQUE SUR SON MARCHÉ	6
	▪ Transport aérien et maritime et Logistique overseas	6
	▪ Les étapes du développement	7
	▪ Des solutions clés en main au service de la performance	8
	▪ Les facteurs clés de succès	10
	▪ Seule PME multinationale Pure Player de l'overseas	13
	▪ Un marché en forte croissance	14
	▪ Stratégie de développement	15
	ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	16
	▪ Organisation juridique	16
	▪ Organisation opérationnelle	16
	DEVELOPPEMENT DURABLE	20
	▪ Politique sociale et salariale	20
	▪ Clients et fournisseurs	22
	▪ Politique environnementale	23
	ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS	24
	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	27
	ELEMENTS FINANCIERS	42
	▪ Comptes consolidés	42
	▪ Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	77
	▪ Comptes sociaux	79
	▪ Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux	95
	▪ Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	97
	AUTRES DOCUMENTS	100
	▪ Rapport sur le contrôle interne	100
	▪ Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport de contrôle interne	103
	▪ Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 6 juin	104



MESSAGE DU PRESIDENT

Avec 30 % de croissance du chiffre d'affaires, 23,5 % de la marge brute et 86 % du résultat net, l'année 2005 est excellente. Nous avons une année d'avance sur notre Business Plan 2008, lancé le 1er janvier 2004.

Dans un environnement extrêmement dynamique des échanges mondiaux, nous continuons à surperformer le marché et à conquérir de nouveaux clients. L'activité aérienne connaît une croissance de 27 % et l'activité maritime de 38 %. Ces résultats viennent valider la pertinence de notre « Business Model » (sans actif physique, spécialisation sur le seul segment overseas) et la qualité de notre offre. Depuis deux ans, nous récoltons les fruits des investissements très importants que nous avons consentis des années durant pour constituer le socle très solide sur lequel nous pouvons désormais développer une stratégie de croissance profitable, claire et ambitieuse.

- *Les Hommes : un management international de haut niveau avec 30 % de l'encadrement ayant plus de 10 ans d'entreprise. Des équipes opérationnelles particulièrement engagées ; leur professionnalisme et leur enthousiasme font la force du Groupe pour soutenir un rythme de croissance particulièrement élevé,*
- *l'outil IT, puissant et performant, couvrant l'ensemble des services de l'entreprise : les opérations, les liens clients, la traçabilité et le pilotage comptable et financier de CLASQUIN,*
- *le Réseau international : 33 bureaux sur 4 continents,*
- *et le fond de commerce dont la très grande qualité vient totalement valider la pertinence de notre offre,*

sont les quatre piliers du socle de croissance que nous évoquions plus haut.

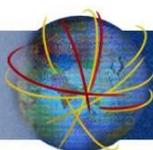
En 2006, comme en 2005, toute l'énergie du Groupe est focalisée sur la poursuite d'une croissance pérenne et rentable. Avec une position de « Pure Player » de l'overseas et un dimensionnement particulièrement adapté à l'attente du marché, CLASQUIN est bien placé pour poursuivre son développement sur les marchés porteurs d'Asie Pacifique. Dans ce contexte, nous allons tout naturellement poursuivre notre stratégie de développement en continuant à enrichir notre offre, à renforcer nos forces de vente et à densifier notre réseau.

Je voudrais conclure cette introduction en remerciant tous les actionnaires qui nous font confiance et qui ont participé à la réussite de notre introduction en bourse et aux débuts de notre « vie boursière ».

Yves Revol

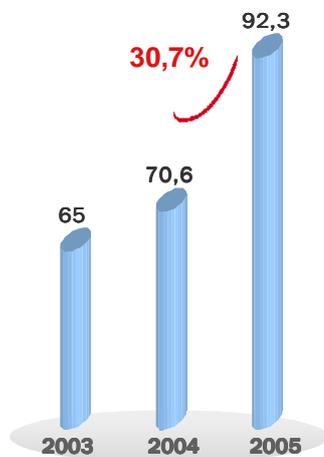
Président Directeur Général



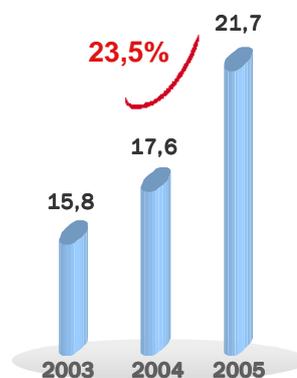


CLASQUIN 2005, PANORAMA FINANCIER

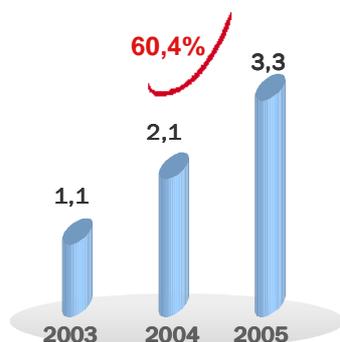
Evolution du chiffre d'affaires consolidé (en M€)



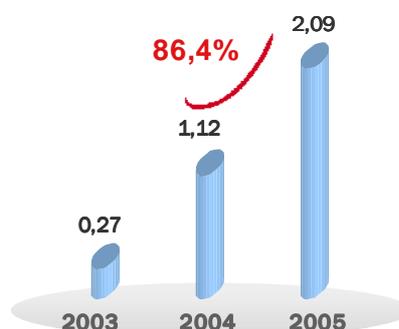
Evolution de la Marge brute (en %)



Evolution de l'EBIT consolidée (en M€)

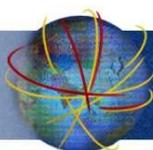


Evolution du Résultat Net part du Groupe (en M€)

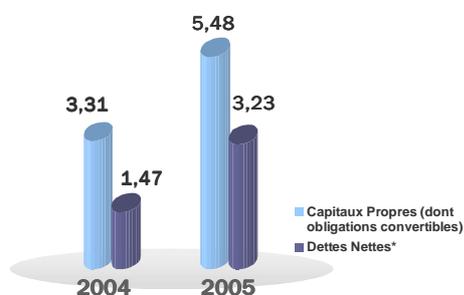


Soldes Intermédiaires de Gestion

En M€	2003	% M.B.	2004	% M.B.	2005	% M.B.
Chiffre d'affaires	65,08		70,63		92,3	
Marge brute	15,75	100%	17,56	100%	21,68	100%
EBITDA	2,27	14,4%	3,27	18,6%	4,30	19,8%
EBIT	1,13	7,2%	2,08	11,8%	3,33	15,4%
Résultat financier	(0,28)	- 1,8%	(0,31)	- 1,8%	(0,36)	-1,7%
Résultat exceptionnel	(0,30)	- 1,9%	(0,42)	- 2,4%	(0,24)	-1,1%
EBT	0,55	3,5%	1,35	7,7%	2,73	12,6%
Résultat net part du groupe	0,27	1,7%	1,12	6,4%	2,09	9,6%



Structure financière (en M€)

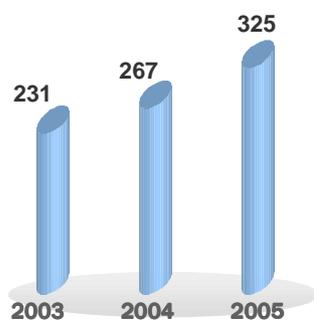


* hors recours au factor – cf 6.2 des comptes consolidés

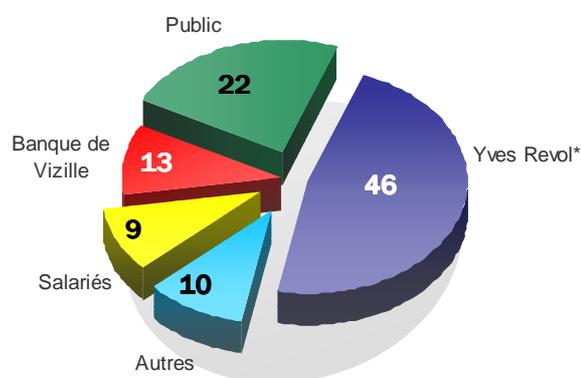
	2004	2005	2005 Retraité*
GEARING (hors recours au factor)	44,46 %	59,11 %	37,19 %
ROE	34,56 %	39,79 %	39,79 %
ROCE (hors recours au factor)	40,86 %	36,04 %	41,42 %

* retraitement du paiement de fin décembre aux compagnies aériennes : 1,2 M€

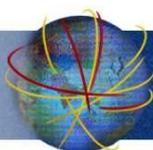
Evolution des effectifs



Actionnariat après IPO (en %)



* directement et indirectement



CLASQUIN, UN ACTEUR UNIQUE SUR SON MARCHÉ

Transport aérien et maritime et Logistique overseas

Spécialiste de l'ingénierie en transport aérien et maritime et en logistique overseas, CLASQUIN pilote et organise les flux de marchandises de ses clients entre la France et le monde et plus particulièrement de et vers l'Asie Pacifique et les Etats-Unis.

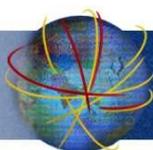
CLASQUIN offre des services à forte valeur ajoutée dans la gestion globale de la Supply Chain, conçoit et pilote des solutions de transport et de logistique overseas sur-mesure, sélectionne et coordonne un réseau de sous-traitants de qualité et gère tous les aspects documentaires, réglementaires, bancaires et douaniers des marchandises de ses clients. CLASQUIN cumule ainsi les métiers d'organisateur de transports internationaux et de commissionnaire en douane.

Présent sur 4 continents, CLASQUIN compte 325 collaborateurs dont 157 en France et dispose d'un **réseau international** de 33 bureaux opérationnels organisés autour de 14 filiales, réparties dans 14 pays.

Un positionnement de spécialiste

Pure Player de l'overseas et seule PME multinationale du secteur, CLASQUIN est un précurseur sur l'Asie (premières implantations en 1983) et la seule entreprise française de sa taille à posséder un réseau international intégré.





Les étapes du développement

C'est en 1983, que, dans le cadre d'un MBO, Yves REVOL, alors Directeur commercial de CLASQUIN, rachète la société. CLASQUIN dispose à cette époque d'un bureau à Lyon et à l'aéroport de Lyon. La société réalise un chiffre d'affaires de 1,5 M€ et emploie 15 personnes.

De 1983 à 1990, CLASQUIN se spécialise dans l'ingénierie des transports aériens et se déploie à l'international. Guidé par une stratégie visionnaire, le Groupe se positionne alors sur une activité de niche : l'export aérien au départ de la France vers l'Asie Pacifique. Cette période est marquée par l'ouverture d'une agence à Paris (Roissy CGD) et de 9 délégations commerciales dans les principales places d'Asie Pacifique. En 7 ans, CLASQUIN devient l'un des leaders sur l'axe France/ASPAC.

Entre 1991 et 1993, CLASQUIN entame une seconde phase de son développement. L'offre commerciale est élargie au maritime « import et export ». Log System, filiale informatique du Groupe, conçoit et développe des outils IT adaptés à la profession (traçabilité et suivi en temps réel des marchandises, mesure des performances...) qui seront progressivement déployés sur l'ensemble du réseau.

Jusqu'en 1999, CLASQUIN développe son réseau international en transformant ses délégations commerciales en bureaux opérationnels. Il s'implante aux Etats-Unis (par croissance externe), en Italie et en Espagne et dispose ainsi d'un puissant réseau en nom propre. Le chiffre d'affaires du groupe passe de 25,8 M€ en 1994 à 48,2 M€ en 1999.

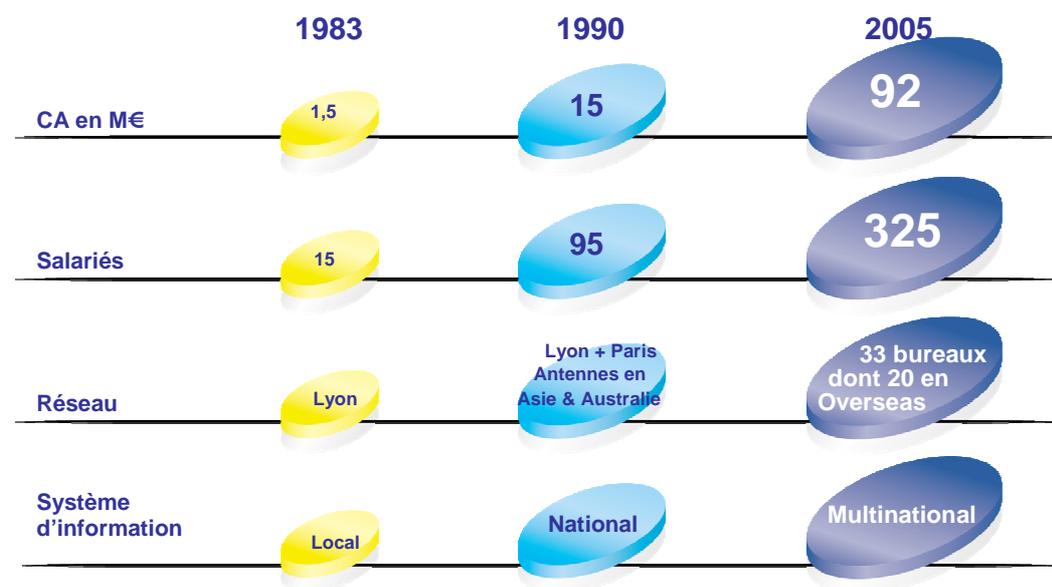
Début 2000, et jusqu'en 2003, CLASQUIN renforce son système d'information et sa plate-forme de développement. Plusieurs outils de gestion comptables uniques sont mis en place (reporting, clearing office, ...). Durant cette période, le Groupe intègre des services sur-mesure à forte valeur ajoutée en amont et en aval de son offre commerciale. Le back office étant parfaitement organisé, le groupe se concentre sur le front office en recrutant des chargés d'affaires et des commerciaux afin d'accélérer sa croissance.

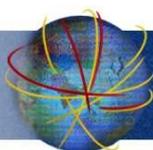
CLASQUIN devient un acteur global du Supply Chain Management sur le segment overseas.

En 2004, la Banque de Vizille entre dans le capital du groupe.

Sur cette base, CLASQUIN lance en 2004 son Business Plan 2008, l'entreprise étant dimensionnée pour générer une dynamique de forte croissance et de profitabilité.

Un développement réussi



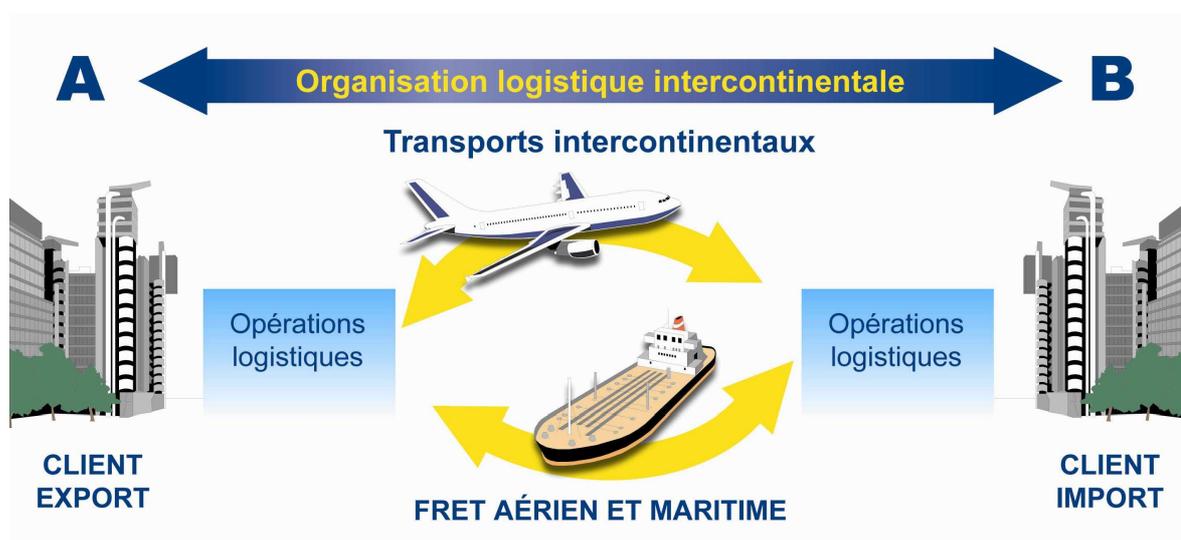


Des solutions clés en main au service de la performance

Notre métier : l'overseas

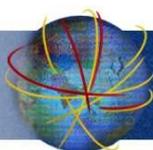
CLASQUIN se positionne en architecte et maître d'œuvre de toute la chaîne de transport et de logistique overseas :

- Il bâtit et organise des solutions de transport aérien et maritime ainsi que des opérations de logistiques, d'entreposage ou encore de distribution en amont et en aval de ces transports overseas.
- Il sélectionne et coordonne un réseau de sous-traitants de qualité.
- Il est l'interlocuteur unique de ses clients de bout en bout du processus.



L'offre CLASQUIN est construite autour de trois fondements :

- des équipes de haut niveau aux compétences professionnelles pointues (connaissance du fret international, des réglementations locales et internationales, des droits douaniers, de l'assurance, des techniques bancaires, des règlements internationaux ...),
- un réseau international en propre,
- un système informatique intégré (gestion globale des dossiers depuis la prise en charge des marchandises jusqu'à la facturation, le règlement et le reporting).



Une offre sur-mesure

CLASQUIN propose des solutions sur-mesure adaptées aux besoins et exigences spécifiques de chacun de ses clients, mais également aux types de marchandises concernés et aux territoires géographiques impliqués.

Cette optimisation de bout en bout de l'ensemble des opérations de la chaîne de fret et de la logistique overseas permet aux clients du Groupe, en externalisant cette gestion, de se concentrer sur leur métier de base, de gagner en productivité et d'améliorer leur propre service clients.

Ces solutions intègrent de nombreuses expertises :

- le choix des solutions de transport et de logistique overseas les mieux adaptées,
- l'arbitrage des offres, la mesure et la fiabilité des délais,
- l'optimisation des coûts et la prise en charge des transactions vis-à-vis des sous-traitants,
- les opérations de douane (formalités import et export),
- la rédaction des contrats de transport et de prestations logistiques qui engagent les différentes parties (le chargeur donneur d'ordre, le transporteur, les sous-traitants, le destinataire),
- l'animation d'un réseau de compétences internationales stables et durables (agences, filiales, correspondants, sous-traitants, ...),
- la fluidité et la qualité du système d'information (traçabilité, mise en commun des informations et des documentations, ...).

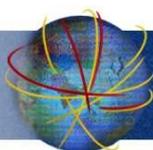
Un business model à forte valeur ajoutée

N'ayant pas de contraintes de gestion de moyens de transport (à la différence des transporteurs), CLASQUIN articule ces différentes expertises et savoir-faire dans la mise en œuvre de solutions efficaces pour harmoniser, fluidifier et sécuriser les échanges de ses clients, pour qui l'activité internationale est de plus en plus stratégique et compliquée.



4PL : Fourth Party Logistics Provider
Source : Les Echos / Merrill Lynch

Les 4PL sont des entreprises détachées des contraintes liées aux moyens physiques de transport ou d'entreposage propres. Elles organisent, dirigent, contrôlent et optimisent les flux de marchandises et les sous-traitants impliqués en amont et en aval du transport et fournissent ainsi des services à forte valeur ajoutée.



Les facteurs clés de succès

Les hommes, première richesse du groupe

Véritable clé de voûte de la culture CLASQUIN, la gestion des ressources humaines est au centre de l'organisation et a permis de constituer des équipes d'un très haut niveau de qualité. CLASQUIN opère une forte sélectivité à l'entrée avec une approche multiculturelle prononcée (90% des salariés sont bilingues et de formation supérieure). Le **management est stable et expérimenté** (30 % des cadres ont plus de 10 ans d'ancienneté). **Les équipes opérationnelles et commerciales sont internationales** et détiennent des **expertises pointues** (réglementations internationales, droit douanier, droit des assurances, droit bancaire, ...).

Au travers de sa politique de valorisation des hommes, CLASQUIN a prouvé ses facultés à recruter des talents et à les garder (faible turnover).

Une grande partie du succès du groupe réside ainsi dans la **forte motivation et l'implication** dont font preuve les équipes (organisées en centres de profit autonomes). L'acquisition de nouvelles compétences est valorisée et les promotions internes sont largement favorisées : alors que la moyenne d'âge est d'environ 30 ans, l'ancienneté moyenne est de 8 ans. Il existe ainsi un **fort sentiment d'appartenance au groupe**.



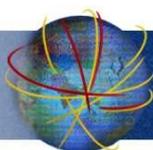
Un réseau international intégré puissant

CLASQUIN gère des flux « import et export » principalement entre la France et l'overseas (Asie Pacifique et Etats-Unis), mais également de l'Europe du Sud (Espagne et Italie) vers les Etats-Unis et l'Asie Pacifique, et entre les pays asiatiques.

Positionné et spécialisé depuis 1983 sur l'axe « Europe/Asie-Pacifique » puis « Asie-Pacifique/Europe », CLASQUIN bénéficie pleinement du « boom » économique que connaît la zone Asie/Pacifique dans les échanges internationaux grâce à un réseau local structuré (16 bureaux) et à une parfaite connaissance des marchés locaux, ce qui représente des avantages concurrentiels forts.

Depuis 1993, CLASQUIN s'est implanté aux Etats-Unis où il dispose de 4 bureaux.

Présent sur 4 continents - Europe, Asie, Amérique et Océanie - CLASQUIN dispose d'un réseau international de **33 bureaux opérationnels, regroupés au sein de 14 filiales et répartis dans 14 pays**.



Chaque bureau se compose d'un manager, d'une équipe commerciale et administrative et d'un service clients. Les filiales du groupe CLASQUIN sont au fait du tissu économique de leur zone géographique avec des équipes qui maîtrisent parfaitement les pratiques commerciales, les habitudes culturelles ainsi que les législations locales applicables. CLASQUIN propose les solutions et les intervenants les mieux adaptés à chaque opération, tant en terme de qualité qu'en terme de coûts. Enfin, le réseau intégré est un gage de sécurité accrue dans le suivi des marchandises et de proximité vis-à-vis des clients.

Le réseau Clasquin

- **16 bureaux en Asie-Pacifique** (Bangkok, Beijing, Guangzhou, Ho Chi Minh, Hong Kong, Kuala Lumpur, Melbourne, Ningbo, Osaka, Pyongyang, Séoul, Shanghai, Singapour, Sydney, Taipei, Tokyo).
 - **Précurseur sur l'axe France-Asie : premières implantations dès 1983**
- **Développement Nord Américain dès 1993** (New York, Atlanta, Cincinnati et Los Angeles)
- **Maillage de proximité en France et en Europe du Sud :**
 - **11 bureaux opérationnels répartis sur l'ensemble du territoire français** (Bordeaux, Brest, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Toulouse, Tours)
 - **2 bureaux de proximité en Europe du Sud** (Barcelone, Milan)

Etats-Unis
(depuis 1993)
4 bureaux

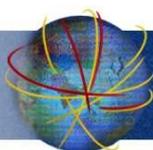
France et
Europe du Sud
13 bureaux

Asie-Pacifique
(depuis 1983)
16 bureaux
(5 en Chine)



Pour le reste du monde, CLASQUIN s'appuie également sur le réseau d'agents WFA (World Freight Alliance) présent dans 130 pays du monde, dont il est membre fondateur.





Des outils IT ultra performants

Dès 1990, et compte tenu de l'aspect stratégique de la maîtrise des outils informatiques, CLASQUIN a investi dans le développement de ses systèmes d'information en interne.

Aujourd'hui, CLASQUIN est le seul acteur de sa taille et sur ce segment à bénéficier d'un tel niveau d'équipement et de performance technologiques.

Par l'intermédiaire de sa filiale Log System, CLASQUIN a développé des systèmes, dédiés à l'optimisation des services et à l'information clients en temps réel, implantés sur l'ensemble du réseau international et permettant d'être reliés vers des tiers tels que clients ou fournisseurs.

- « E-tracing » permet de suivre une expédition où qu'elle soit et où que vous soyez dans le monde et d'être informé en temps réel sur le code client, le numéro du dossier CLASQUIN et du container, le nom du navire, la lettre de transport aérien, l'heure estimée de départ et l'heure estimée de l'arrivée, ...
- « Orchid » a été développé pour être une interface qui s'adapte aux systèmes d'information des clients, les informant ainsi du process logistique en cours et répondant aux attentes spécifiques en terme de traitement de commandes, stockage, contrôle des marchandises, distribution, facturation, ...
- « Aeolus » est le système de gestion intégré, développé par CLASQUIN, afin d'optimiser le suivi et la mesure de l'efficacité opérationnelle des affaires traitées. Il apporte une visibilité en temps réel tout au long du processus.

Chaque bureau dispose ainsi des outils informatiques CLASQUIN et est relié à la base de données centrale, tant pour les informations commerciales, que pour les informations relatives à la gestion du Groupe. Le Management connaît ainsi en quasi temps réel les performances commerciales et financières de chaque centre de profit (suivi de contrat mais aussi marge de chaque contrat). Enfin, chaque bureau travaille en réseau avec les autres bureaux du Groupe, chacun d'entre eux étant considéré comme un client à part entière.



Le système informatique CLASQUIN bénéficie pleinement des investissements de développement déjà réalisés et est aujourd'hui totalement dimensionné pour absorber la croissance future.

Un portefeuille clients prestigieux, gage de la qualité de notre offre

Véritable créateur de valeur pour les sociétés qu'il accompagne, CLASQUIN a progressivement élargi son champ d'intervention grâce à la personnalisation de son offre qui s'adresse à la fois aux PME internationales et aux grands comptes. CLASQUIN intervient dans de nombreux domaines d'activités : **biens de consommation, mode et luxe, biens d'équipement, pharmacie et cosmétiques, grande distribution, vins et spiritueux, ...** A titre d'exemple :

ABB, CARREFOUR ASIE, CASINO, CATIMINI, CHANTELLE, DAMART,
DANFOSS, DDP, GERFLOR, HAULOTTE, HYUNDAI ELEVATOR, KENZO, KING
JOUETS, LA REDOUTE, LE TANNEUR, LACOSTE, LANVIN, MANGO, MICHELIN,
MITSUBISHI, MITSUI & CO, PROMOD, QUICKSILVER, RIPCURL, SAINT- JAMES,
SALOMON, SAMSUNG, YAMAMOTO, ...

⇒ **les 30 premiers clients représentent moins d'un tiers du CA**

CLASQUIN a su s'attacher la confiance de clients prestigieux, acteurs majeurs de leur domaine d'activité, grâce à la qualité et à la très forte valeur ajoutée de son offre (**50 % du top 20 est client depuis plus de 10 ans**).

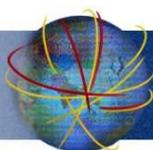


Seule PME multinationale Pure Player de l'overseas

Positionnée sur un marché atomisé et en concentration, CLASQUIN est la seule PME multinationale Pure Player de l'overseas. Ce positionnement unique est renforcé par sa position de précurseur sur l'overseas, par son réseau international et par son outil informatique intégré, qui constituent de fortes barrières à l'entrée pour de nouveaux entrants.

CLASQUIN, compte tenu de sa dimension et de son organisation, offre le « service sur-mesure industriel » auprès de ses clients, avec le meilleur compromis entre taille et adaptabilité.

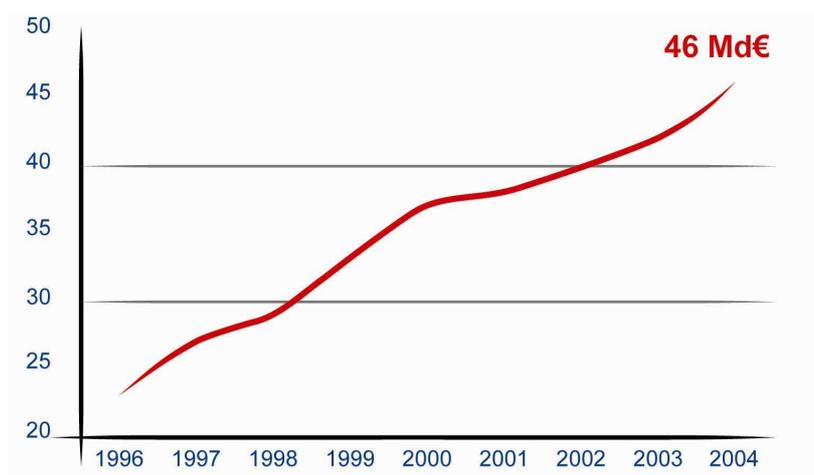




Un marché en forte croissance

La mondialisation intensifie les échanges économiques mondiaux et plus particulièrement sur la zone Asie qui connaît un essor exponentiel. Un phénomène dont bénéficie le secteur des transports aériens et maritimes qui enregistre des taux de croissance élevés notamment sur les axes Asie-Europe, Asie-Amérique du Nord et sur les trajets intra-asiatiques.

Explosion des échanges depuis l'Asie vers la France



Aujourd'hui le marché mondial du fret aérien atteint 90 Md\$ et celui du fret maritime 115 Md\$.

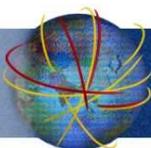


La croissance du fret aérien mondial est estimée à + 6 % par an d'ici à 2020 (source OCDE). Le fret aérien intra-asiatique progresse de 8,5 % par an dont + 14 % pour la Chine (source IATA).



La croissance du fret maritime mondial est estimée à + 8,5 % par an d'ici à 2020 (source OCDE). Le taux de croissance du nombre de containers maritimes est trois fois supérieur au taux de croissance du PIB mondial.

Le choix stratégique et fondateur fait, dès 1983, de se développer sur l'Asie-Pacifique conforte CLASQUIN dans sa position de précurseur et de leader sur l'overseas. Alors que les échanges mondiaux augmentent chaque année, il apparaît nettement que la zone la plus dynamique en matière d'échanges internationaux est, et sera pour de nombreuses années, l'Asie avec comme véritable locomotive la Chine.



Stratégie de développement

La stratégie de développement de CLASQUIN s'appuie sur une situation globale très favorable et sur deux axes stratégiques prioritaires.

Tous les leviers de croissance sont positifs de manière durable :

- Le groupe est dimensionné pour l'accélération de la croissance : les hommes et l'organisation, le réseau international intégré ainsi que le système informatique performant constituent les piliers de cette croissance.
- Un positionnement unique de PME multinationale dans un environnement concurrentiel très favorable (géants vs petits).
- Un marché en très forte expansion avec des perspectives de très forte croissance sur l'Asie, terrain de prédilection de CLASQUIN.

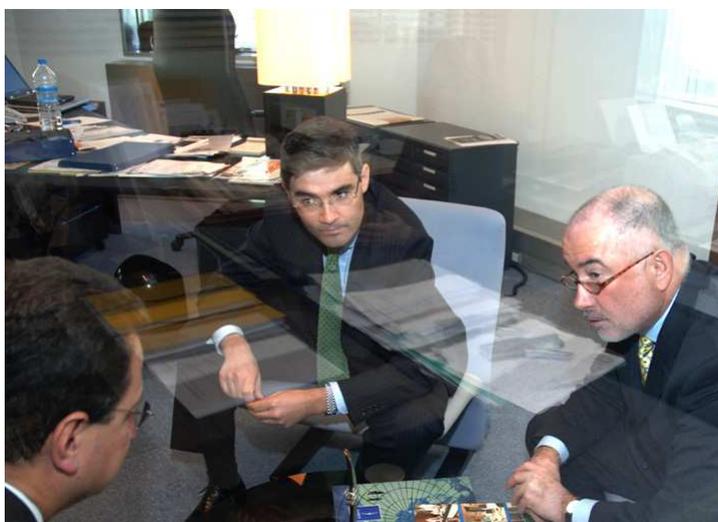
La stratégie de CLASQUIN se place sur deux axes prioritaires :

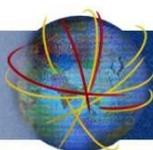
1° - Poursuivre la stratégie de croissance actuelle :

- Poursuivre l'enrichissement de l'offre en recrutant des compétences marketing (secteurs à forte valeur ajoutée tels que les secteurs du luxe, de l'industrie pharmaceutique, des vins & spiritueux, ...) et des compétences techniques (affrètement international, logistique spécialisée, ...).
- Poursuivre la croissance sur son métier, l'Overseas :
 - Accroître la force de vente
 - Poursuivre l'extension et la densification du réseau international :
 - nouvelles antennes commerciales pour gagner en proximité client et capter de nouveaux marchés : **Chine** (Tianjin, Dalian, Xiamen), Japon (Nagoya), **Inde** (New Delhi),
 - nouveaux bureaux opérationnels dans des zones à fort potentiel d'activité ou sur des plaques tournantes de transit : France (Strasbourg), Belgique (Anvers),
 - renforcer tout particulièrement notre présence en **Amérique du Nord** (Montréal, Chicago, Dallas, ...).

2° - Accélérer les performances du groupe par des opérations de croissance externe (sélectives / sur son segment de marché).

Ces leviers de croissance et la stratégie mise en place auront pour effet logique une forte accélération de la croissance et des résultats du groupe.

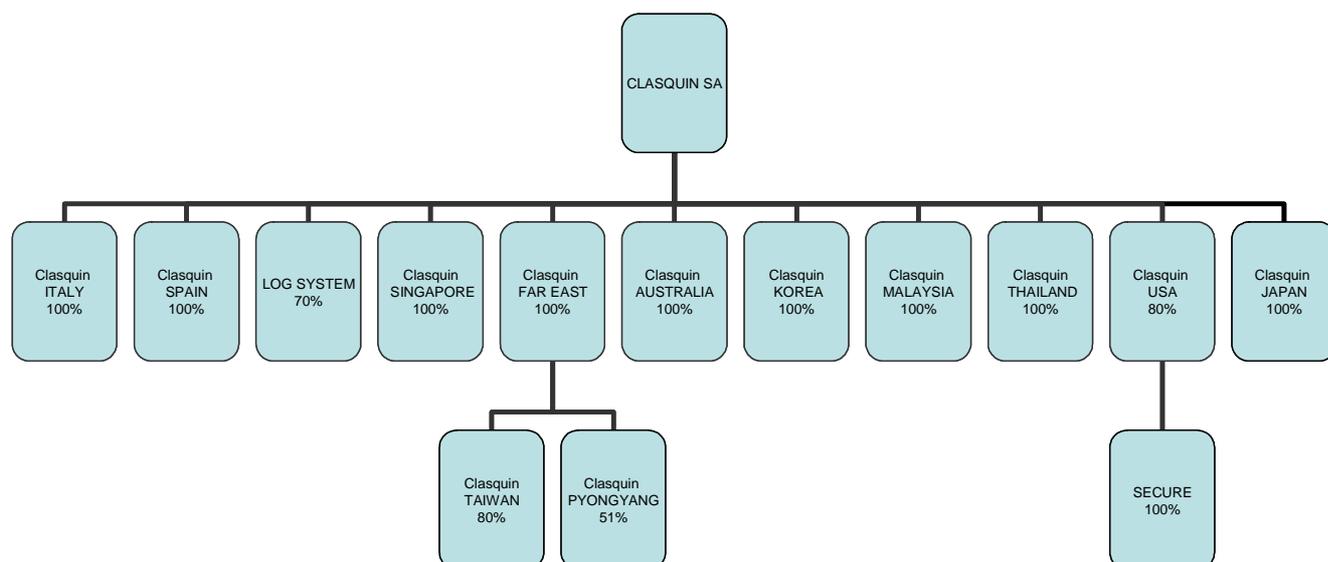




ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Organisation juridique

A la date du 31 décembre 2005, la Société tête de groupe contrôle directement l'ensemble des sociétés suivantes :



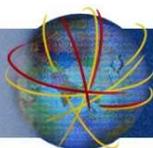
Organisation opérationnelle

Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration définit la stratégie de l'entreprise, évalue les projets, désigne les mandataires sociaux, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois au cours de l'exercice 2005. Le taux moyen de présence des Administrateurs (en présence ou par mandataire) au cours de l'exercice 2005 a été de 95,83 %.

- OLYMP SA, représentée par Philippe LE BIHAN
- Yves REVOL
- Philippe LONS



Management Committee

Yves REVOL – 58 ans - Président du Conseil d'Administration et Directeur Général



« Notre stratégie est celle de toujours : poursuivre notre développement sur notre cœur de métier, l'overseas »

Titulaire d'une maîtrise en Sciences Economiques, Yves REVOL, après une expérience internationale à la CFAO, intègre la société CLASQUIN en 1977, où il occupe respectivement les postes de commercial, de directeur commercial et de directeur général. En 1983, il rachète la société CLASQUIN qui réalise, à cette époque, un chiffre d'affaires d'environ 1,5 M€. Yves REVOL est également Président des Conseillers du Commerce Extérieur en Rhône-Alpes.

Philippe LONS – 42 ans – Directeur Général Délégué et CFO

« Nous avons bâti une formidable plateforme de développement. Aujourd'hui, l'entreprise est à tous les niveaux dimensionnée pour absorber une très forte croissance »

Diplômé de l'EM Lyon, il rejoint le groupe CLASQUIN dès 1986 pour intégrer le bureau de Hong Kong où il occupe successivement les postes de délégué commercial, responsable de filiale puis responsable régional.

En 1991, Philippe LONS rejoint la France et devient C.F.O. dès 1995.



Serge RENAULT – 59 ans – Directeur Général Délégué et Managing Director France



« Notre maillage de bureaux de proximité sur tout le territoire français, nous permet d'offrir des solutions pertinentes et sur-mesure à nos clients »

Titulaire du diplôme d'ingénieur ESTP, d'une maîtrise de Sciences économiques et d'un MBA HEC, Serge RENAULT a développé une expérience de plus de 30 ans dans le secteur du transport, dont 20 ans dans des postes de direction dans l'armement maritime et la commission de transport.



Didier VANDERPERRE – 43 ans – Président de Clasquin USA



« L'axe Asie-Amérique du Nord bénéficie inéluctablement de la forte croissance des échanges mondiaux »

Diplômé de l'École Supérieure de l'Administration du Commerce et de l'Industrie, Didier VANDERPERRE a débuté sa carrière au sein de la société Transports FATTON en tant que « Manager North America ». Il rejoint CLASQUIN en 1993.

Laurent BOUFFANET – 38 ans – Managing Director de la zone Asie-Pacifique

« Notre présence en Asie-Pacifique depuis plus de 20 ans renforce notre position d'acteur incontournable dans les échanges overseas »

Avec une formation en droit des affaires et diplômé de l'école de commerce EM Lyon (CESMA MBA), Laurent BOUFFANET occupe chez CLASQUIN respectivement les fonctions de responsable d'un centre de profit à Osaka, puis directeur de la filiale au Japon à Tokyo, puis Directeur Général basé à Lyon. Actuellement basé à Singapour, il est en charge de la direction de la zone Asie-Pacifique.



Mina KHALIL – 50 ans – Directrice des Ressources Humaines France



« Nous recrutons des talents et avons une faculté prouvée à les garder. Nos équipes sont très fortement motivées et impliquées dans la croissance de l'entreprise »

Titulaire d'un DESS Gestion & Administration des entreprises et d'une Maîtrise de Sociologie. Elle a été notamment Directrice des Ressources Humaines du groupe Hygena Cuisine, filiale France du groupe MFI (UK) leader européen de l'ameublement (9000 salariés), et Directrice Adjointe des Ressources Humaines de CGI, filiale de la Société Générale. Elle intègre les équipes CLASQUIN en juillet 2005 en tant que DRH France.



Philippe LE BIHAN - 50 ans – Gérant de Log System, filiale de CLASQUIN

« Nous avons très tôt cerné l'enjeu stratégique de la maîtrise des systèmes d'information et avons développé nos outils en interne »

Après une expérience en tant que responsable import puis responsable des opérations au sein de la société ITS Europe, Philippe LE BIHAN rejoint la société TRAMCO France en tant que responsable des opérations pendant 7 années. En 1987, il participe à la création de Log System, filiale commune à CLASQUIN et à TRAMCO France. Depuis 1991, il est gérant de Log System qui dédie son activité à l'édition de logiciels pour le secteur du transport.

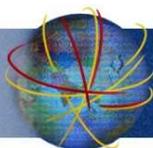


David CANARD-VOLLAND - 38 ans – Group Manager IT & Process



« Nous connaissons en quasi temps réel, les performances commerciales et financières de nos centres de profit »

Titulaire d'un diplôme MIAGE, il est en charge du système d'information du groupe CLASQUIN, de son déploiement et de l'efficacité de son utilisation. David CANARD-VOLLAND bénéficie d'une expérience de 12 ans dans l'informatique, dont 8 ans dans le consulting /service, à des postes allant d'ingénieur logiciel à chef de projet, puis consultant avant-vente, avant d'intégrer CLASQUIN en 1999.



DEVELOPPEMENT DURABLE

Politique sociale et salariale

La politique des Ressources Humaines du Groupe, en conciliant les intérêts de l'entreprise, des salariés, et des actionnaires, a permis de développer une forte culture d'entreprise.

CLASQUIN privilégie depuis de nombreuses années le recrutement de collaborateurs de haut niveau (formations supérieures et multi-langues) qui allient compétences de conception, de gestion et de pilotage de solutions logistiques internationales.

Cette approche du recrutement extrêmement sélective est, compte tenu de la taille du Groupe, atypique et constitue l'un des fondements-clé du succès de l'entreprise. Elle participe également à l'image de qualité que véhicule CLASQUIN.

Les Ressources Humaines constituant l'un des piliers du développement du Groupe, celui-ci a choisi de se donner les moyens de ses ambitions. A ce titre, le Groupe qui avait déjà intégré une Directrice des Ressources Humaines France a choisi de recruter début 2006 une Directrice des Ressources Humaines Internationales.

De plus, CLASQUIN a mis en place un Comité de Direction des Ressources Humaines, véritable moteur de cette politique. Lors de réunions mensuelles celui-ci traite de la politique de rémunération, des recrutements en cours ou à venir ou de tout autre sujet lié à la politique des ressources humaines.

Une politique de recrutement optimisée

Le recrutement de chaque collaborateur se fait sur la base d'une sélection très pointue. Chaque candidature est examinée très attentivement et un grand soin est apporté lors des entretiens afin de valider l'adéquation entre les compétences et l'expérience du candidat par rapport aux spécificités du poste à pourvoir.

Au-delà de la validation de l'adéquation du candidat avec le poste proposé, la phase d'entretien s'attache surtout à apprécier la capacité d'intégration du futur collaborateur au sein du groupe et son adhésion à la culture d'entreprise.

Des équipes de haut niveau

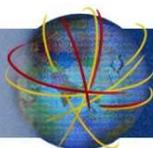
Pour concevoir et piloter le « sur-mesure industriel » du transport et de la logistique « overseas », le Groupe dispose de compétences humaines de haut niveau.

Le Groupe s'est en effet toujours attaché à la qualité de ses équipes, aux technicités et aux savoir-faire nécessaires pour mener à bien les projets de ses clients.

CLASQUIN a ainsi su attirer, motiver et fidéliser des hommes et des femmes de haut niveau qui partagent et portent la culture très internationale développée par le Groupe (mobilité, maîtrise des langues, mix culturel des équipes ...).

Les expertises de CLASQUIN en interne regroupent :

- des Managers ou responsables de centres de profits qui jouissent d'une expérience reconnue en transport aérien et maritime ainsi qu'en logistique « overseas ».
Ils sont « rodés » à la gestion de processus complexes, analysent les besoins, conseillent, anticipent, développent et pilotent des solutions innovantes, performantes, rapides et sécurisées, avec pour objectif de proposer une prestation au rapport « qualité / coût / performance » optimale ;



- des gestionnaires d'affaires, experts du transport aérien et maritime ainsi que de la logistique, du stockage et de la distribution, rompus aux techniques opérationnelles du commerce international, et spécialisés dans les pratiques « overseas » ;
Ils assurent au quotidien les relations avec nos clients et nos fournisseurs.
Leur expertise est fondamentale à la performance de l'entreprise.
- des spécialistes des différents métiers du back-office (informatique, gestion administrative, comptable et financière, juridique, ressources humaines, etc ...).
Agissant en soutien du front-office, professionnels de leur métier, ils anticipent les mutations économiques ou fonctionnelles et s'adaptent aux contraintes de l'international (fuseaux horaires, langues pratiquées, problématiques de change, ...) ainsi qu'aux évolutions réglementaires.
- une expertise particulière : la douane.
Commissionnaire en douane, CLASQUIN se charge, en son nom, de toutes les formalités administratives douanières relatives à l'importation ou à l'exportation de marchandises. CLASQUIN SA est titulaire d'un agrément. L'accès à la profession de commissionnaire en douane est strictement encadré par la législation française.

Mais surtout les déclarants en douane de CLASQUIN interviennent en amont, en véritable conseil, quelques fois plusieurs mois avant l'importation des marchandises de leurs clients afin de les orienter sur le choix des origines, voire des matériaux, et de les aider à optimiser leurs flux d'approvisionnement.

CLASQUIN dispose aujourd'hui de ressources humaines de haut niveau et stables. Plus de 50 % du personnel est issu de formation supérieure. 80 % du personnel est bilingue. Dix langues sont couramment pratiquées. Le Groupe favorise également la mobilité géographique et développe une politique interne multiculturelle en brassant origines et cultures diverses au sein de ses agences et de ses filiales. CLASQUIN s'attache à la valorisation des expériences professionnelles de chacun par une politique de promotion interne soutenue.

L'expertise, les compétences et la motivation des équipes CLASQUIN constituent le premier facteur-clé de succès du Groupe.

Une forte culture d'entreprise

Professionalisme, engagement et intégrité sont les trois valeurs qui fondent la culture CLASQUIN.

En les reprenant à son compte, chaque collaborateur donne aux clients et différents prestataires une image forte de qualité. Engagés au quotidien dans cette démarche, ils participent pleinement à la promotion du Groupe et amplifient sa dynamique de développement.

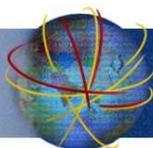
Performances économiques et épanouissement personnel

Le Groupe CLASQUIN attache énormément d'importance à la performance économique tout en veillant à l'épanouissement des salariés.

Dans ce cadre-là, une politique de salaire de performance a été mise en place, notamment en France au travers un contrat d'intéressement dont la composante essentielle est le résultat du centre de profit. Cette approche permet d'amener l'ensemble des collaborateurs à se focaliser sur l'amélioration des performances économiques de l'entité économique à laquelle ils sont rattachés.

L'épanouissement personnel se trouve également renforcé par la large autonomie dont bénéficie chaque centre de profit, qui confère au responsable et à ses équipes une plus grande responsabilisation et se traduit par un très fort engagement et une recherche permanente de la performance.

La contre partie de cette politique « entrepreneuriale » a été le déploiement d'un outil de contrôle performant permettant de suivre au plus près tous les indicateurs de performances de chaque unité.



La formation, levier de dynamique du Groupe

CLASQUIN est très attaché à la formation de ses collaborateurs.

Tous ont une formation initiale BAC + 2 à BAC +5 et sont au minimum bilingues.

Toutefois, afin d'assurer une parfaite homogénéité de ses équipes, le Groupe a également mis en place un plan de formation en interne qui s'articule autour de trois volets :

- formation aux techniques du métier ;
- formation aux outils informatiques développés par le Groupe, principalement sur le logiciel Aeolus, logiciel d'exploitation du groupe. Celle-ci se déroule dans le cadre de l'école Aeolus, créée tout spécialement à cet effet, et qui assure en moyenne deux à trois sessions par mois ;
- formation à la communication et au management.

Ce dispositif est complété par des Universités d'Eté (« Summer Universities »), qui se tiennent en France tous les deux ans. Celles-ci réunissent l'ensemble du personnel des unités basées en France, en Italie et en Espagne, ainsi que la plupart de l'encadrement « overseas » (Asie/Pacifique + Etats-Unis).

Des sessions de formations sont inscrites au programme de ces journées (3/4 jours). Ces réunions sont également l'occasion d'échanger, de se connaître, de se comprendre, de se familiariser avec d'autres modes culturels.

Ce brassage permet l'enrichissement personnel de chaque collaborateur et, indirectement, celui du Groupe.

Clients et fournisseurs

Un portefeuille clients diversifié, gage de pérennité

La diversité du portefeuille clients constitue une garantie de pérennité pour le Groupe, le premier client ne représentant en 2005 que 3,3 % du CA et les 32 premiers clients un tiers du CA.

Les clients évoluant dans des secteurs d'activité très variés, le Groupe n'est pas dépendant de la bonne ou mauvaise santé de l'un d'entre eux.

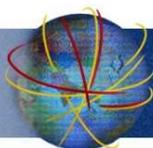
Le secteur le plus représenté est celui de la mode et du luxe, suivi des biens d'équipement puis des biens de consommation.

Le Groupe cherche également à renforcer sa présence dans des secteurs d'activités à forte valeur ajoutée : le secteur de « l'industrie pharmaceutique et des cosmétiques » ainsi que le secteur du « wine & spirits ».

Les relations clients au cœur de nos préoccupations

En 2005, CLASQUIN a lancé un Plan d'Excellence Opérationnelle (EPO) visant à renforcer la qualité de ses opérations, en s'appuyant notamment sur une approche de « Customer Relationship Management » (CRM)

Cette approche doit permettre de répondre encore mieux à la demande spécifique de chaque client et de personnaliser encore plus l'offre qui lui sera faite. Elle vise également à renforcer la démarche de fidélisation des clients et à en conquérir de nouveaux en leur proposant une offre « parfaitement sur-mesure », répondant le plus précisément et le plus complètement possible à leur problématique.



Un partenariat durable avec les fournisseurs

Afin de conserver son indépendance et de pouvoir choisir ses partenaires en ne sélectionnant que les meilleurs et surtout les plus fiables, CLASQUIN dispose d'un portefeuille fournisseurs diversifié.

Ce large panel lui permet non seulement de faire appel à des sous-traitants disposant des compétences les plus pointues mais également de trouver le prestataire le plus en adéquation avec la spécificité du transport et surtout de négocier en permanence les meilleurs tarifs, pour la plus grande satisfaction de ses clients.

Le Groupe dispose ainsi d'un large éventail de savoir-faire en fonction des demandes du client.

Politique environnementale

Compte tenu de son positionnement 4 PL (société sans actif physique, c'est-à-dire sans camion, sans avion, sans bateau), la Société n'est pas directement confrontée à des contraintes environnementales.

Toutefois, le Groupe est très sensibilisé aux problèmes environnementaux et s'attache à la promotion des modes de transport les moins polluants.

Promotion des services fluviaux

Une action très active est menée par les commerciaux auprès des clients du Groupe, tant exportateurs qu'importateurs, pour promouvoir ce type de pré- et post-acheminement par voie fluviale comme substitut au transport routier.

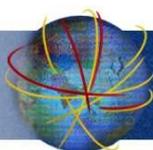
Dans un premier temps, cette promotion s'effectue sur la région Rhône-Alpes par le biais d'un partenariat avec les services de barges sur le Rhône.

Outre le respect de l'environnement par le choix d'un mode de transport non polluant, ce mode de transport offre également un atout économique non négligeable.

Cette démarche s'est révélée fructueuse puisqu'un premier client a choisi de nous rejoindre sur cette voie de développement durable en nous confiant le transport de ses marchandises par voie fluviale.

Le pré-dédouanement sur barge

Le Groupe fait partie de la Communauté Portuaire de Lyon, association dont il est l'un des membres fondateurs. L'objectif de ce groupement est double : promouvoir le pré-dédouanement sur barge, sur la base de l'accord signé par ses membres, et assurer une activité de lobbying auprès des pouvoirs publics pour l'obtention de décrets d'application correspondants.



ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

Informations boursières

Date d'introduction	31 janvier 2006
Prix d'introduction	15,50 €
Code ISIN	FR0004152882
Code Bloomberg	ALCLA FP
Code Reuters	ALCLA PA
Classification ICB	2000 Industries - 2770 Transport industriel
Marché	Alternext
Cotation	fixing à 15h30
Capital au 31 décembre 2005	3.800.000 € divisés en 1.900.000 actions d'une valeur nominale de 2,00 €
Capital au 20 avril 2006	4.459.862 €
Nombre de titres au 20 avril 2006	2.229.931 titres
Cours au 20 avril 2006	18,75 €
Cours le plus haut	19,70 €
Cours le plus bas	15,50 €
Volume moyen journalier	5.797 titres échangés
Capitalisation boursière au 20 avril 2006	41 M€
Flottant	22 %

Résumé des modalités d'introduction

La société CLASQUIN SA s'est introduite le 31 janvier 2006 sur le marché Alternext d'Euronext Paris.

Le nombre d'actions mis sur le marché a été de 496.276.

Le prix de l'action a été fixé à 15,50 €.

Le produit brut de l'offre a été de 7.692.278 €.

Le produit brut de l'augmentation de capital s'est élevé à 4.619.000 €.

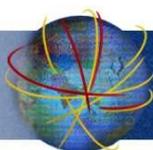
Le produit brut des cessions d'actions réalisées par les actionnaires s'est élevé à 3.073.278 €.

Les salariés de la société CLASQUIN SA ont souscrit, lors de l'introduction en bourse, 31 931 actions par l'intermédiaire du FCPE « Clasquin Performances ».

Le prix de l'action a été fixé à 12,40 € (après abattement de 20%).

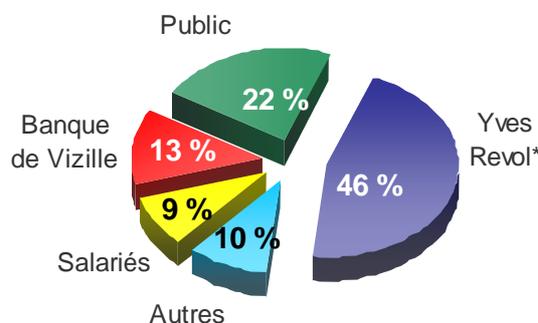
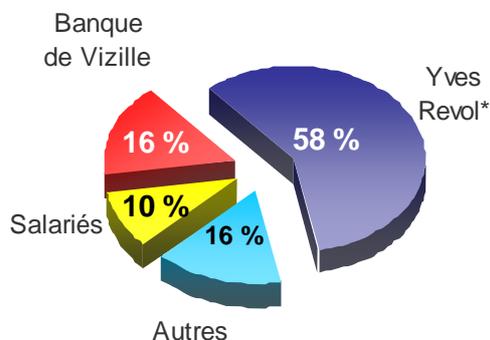
Le produit de l'augmentation de capital réservée aux salariés s'est élevé à 395.944 €.

Suite à ces deux opérations, le capital de la société CLASQUIN SAa été porté à 4.459.862 €, soit 2.229.931 actions de 2 € chacune.



Actionnariat et droits de vote

Evolution de l'actionnariat avant et après l'introduction (en %)

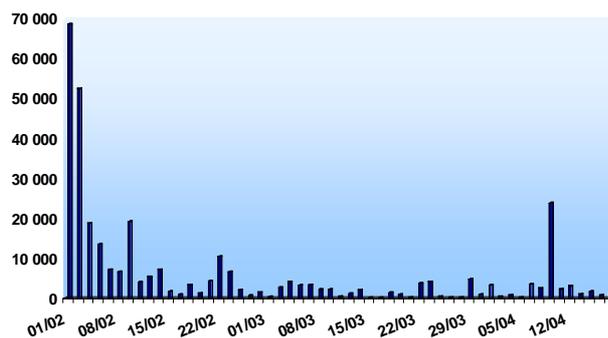


Evolution du cours et volumes échangés

Evolution du cours de bourse



Volumes échangés

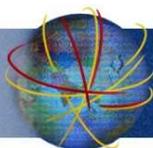


Politique de dividendes

Sous réserve du financement des investissements nécessités par le développement du Groupe, la société a l'intention de procéder à la distribution annuelle d'au moins 20 % de son résultat net consolidé part du Groupe. Il est proposé à l'Assemblée Générale du 6 juin 2006 de distribuer un dividende de 0,23 € par action, soit 25 % des résultats 2005.

Listing sponsor

L'établissement Vizille Capital Finance agit en tant que Listing Sponsor du Groupe CLASQUIN.



Contrat d'animation

Un contrat d'animation a été conclu entre CLASQUIN et la société de bourse Oddo Corporate Finance le 16 mars 2006 à échéance au 31 décembre 2006. Il est renouvelable par tacite reconduction pour une période d'un an. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI).

Analyse financière

Une analyse financière a été réalisée par Oddo Midcap. Responsables de l'étude : Pierre Blouin et Christophe-Raphaël Ganet

Sources d'information et documentation

- Le rapport annuel, communiqué dans les quatre mois de la clôture de l'exercice, édité en français, est disponible sur simple demande ou sur le site internet de la société www.clasquin.com. Un rapport en anglais est également publié en ligne sur le site.
- Les documents juridiques, à savoir les statuts, procès-verbaux des assemblées générales et rapports des contrôleurs légaux peuvent être consultés au siège social de CLASQUIN.
- Le site internet www.clasquin.com recense les principales informations concernant la structure, les métiers, l'actualité, les données financières et les communiqués publiés.
- Le site internet www.alternext.com diffuse toutes les informations financières et boursières relatives à la société.

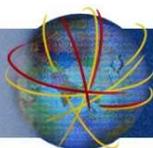
Agenda 2006

<u>Date</u>	<u>Evénement</u>
11 avril 2006	Publication des comptes annuels 2005
6 juin 2006	Assemblée générale des actionnaires
5 octobre 2006	Publication des comptes du 1er semestre 2006

Responsables de l'information

- Yves REVOL, Président Directeur Général
- Philippe LONS, Directeur Général Délégué et DAF du Groupe
- Sylvie CARLIER, Chargée de la Communication Financière

- Tél : 04 72 83 17 00
- Mail : finance@clasquin.com



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, pour :

- vous rendre compte de l'activité de notre société, de ses filiales et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir ;
- soumettre à votre approbation le bilan, les comptes sociaux et les comptes consolidés dudit exercice ;
- vous proposer de nommer un nouvel Administrateur en adjonction des Administrateurs actuellement en fonction ;
- vous proposer de renouveler les mandats des Commissaires aux Comptes arrivés à expiration.

1. Situation du Groupe, de la société et de ses filiales

1.1 Groupe Clasquin

Notre activité 2005 a connu une forte croissance.

Notre chiffre d'affaires a progressé de 30,7 % du fait notamment de la conquête de nouvelles parts de marché dans un contexte très dynamique des échanges internationaux.

A noter que la « surcharge fioul » a un effet mécanique d'augmentation du chiffre d'affaires de quelques points.

Le chiffre d'affaires de notre activité aérienne a progressé de 27 % pour atteindre 57 % de l'activité du Groupe et celui de notre activité maritime de 38 % pour atteindre 40 % du chiffre d'affaires consolidé (hors Log System, notre filiale informatique).

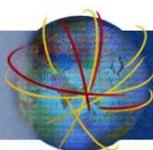
Le poids respectif de chaque zone géographique se répartit au 31 décembre 2005 comme suit :

- France : 48 %
- Europe (hors France) : 5 %
- Asie Pacifique : 41 %
- Etats-Unis : 6 %

La Marge Commerciale Brute, qui est notre véritable agrégat de référence, connaît une croissance extrêmement forte de + 23,5 %.

1.2 Société Clasquin SA

CLASQUIN SA, société de tête du Groupe, mais également société regroupant l'ensemble des opérations en France, a connu une croissance de son chiffre d'affaires de 25,7 %.
Les éléments sur ses résultats sont donnés en partie 2.1.1.2).



2. Résultats économiques et financiers de la société

2.1 Présentation des comptes sociaux et consolidés

Les comptes sociaux et les comptes consolidés au 31 décembre 2005 que nous soumettons à votre approbation ont été établis en conformité avec les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes comptables retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

2.1.1 Comptes consolidés

Les méthodes de consolidation sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés.

2.1.1.1 Périmètre de consolidation

Les Sociétés inscrites dans le périmètre de consolidation du Groupe CLASQUIN SA sont indiquées dans l'annexe aux comptes consolidés.

Le périmètre de consolidation s'est enrichi de l'acquisition suivante :

- CLASQUIN THAILAND (au 1^{er} juillet 2005)

2.1.1.2 Résultats consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005

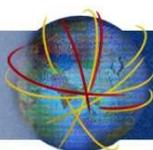
En €	31-12-2005	31-12-2004	Variation
Chiffre d'affaires net	92.333.643	70.635.234	30,72 %
Achats directs	70.651.971	53.079.238	33,11 %
Marge brute	21.681.672	17.555.996	23,50 %
Résultat d'exploitation	3.330.976	2.076.737	60,39 %
Résultat courant	2.970.063	1.770.138	119,76 %
Résultat net de l'ensemble consolidé	2.113.380	1.139.169	85,52 %
Résultat net part du groupe	2.089.996	1.121.207	86,41 %
Résultat net part du Groupe par action	0,616	0,343	79,59 %

Le résultat de l'exercice consolidé se solde par un résultat net de l'ensemble consolidé de 2.113.380 euros contre un résultat net de l'ensemble consolidé de 1.139.169 euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 85,5 %.

Compte tenu de ce résultat, au sein des capitaux propres, la part du groupe s'élève à 4.825.604 euros et la part des minoritaires s'élève à 152.547 euros pour un capital social de 3.800.000 euros au 31 décembre 2005.

Le chiffre d'affaires net réalisé au cours de l'exercice écoulé s'élève à 92.333.643 euros contre 70.635.234 euros au cours de l'exercice précédent, soit une augmentation de 30,7 % contre une progression de 8,5 % pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 3.330.976 euros contre 2.076.737 euros au cours de l'exercice précédent, soit une augmentation de 60,4 %.



Le résultat financier se solde par une perte de 360.913 euros contre une perte de 306.599 euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est une perte de 238.338 euros contre une perte de 418.637 euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat net global est bénéficiaire de 2.113.380 euros, la part du groupe s'élevant à 2.089.996 euros.

2.1.1.3 Filiales de CLASQUIN SA

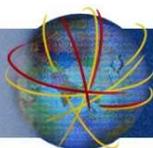
En K€	Chiffre d'affaires 2005	Marge Commerciale Brute 2005	Progression sur 2004 (*)	Résultat d'exploitation 2005	Résultat d'exploitation 2004
CLASQUIN ITALIA	1.343	469	8,9 %	58	98
CLASQUIN SPAIN	4.810	831	80,8 %	283	40
LOG SYSTEM	1.365	954	46,6 %	51	28
CLASQUIN JAPAN	10.073	1.745	0,4 %	85	- 128
CLASQUIN KOREA	2.763	416	22,9 %	45	34
CLASQUIN FAR EAST	24.235	3.248	44,2 %	1.102	505
CLASQUIN SINGAPORE	2.537	648	28,8 %	75	4
CLASQUIN THAILAND (6 mois)	733	152		28	
CLASQUIN MALAYSIA	1.734	227	7,7 %	24	5
CLASQUIN AUSTRALIA	5.370	946	18,3 %	- 23	- 73
CLASQUIN USA	5.863	1.136	0 %	116	98

(*) : à taux de change constant

2.1.2 Comptes sociaux

Les comptes sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 de la Société CLASQUIN SA, présentent un résultat de 1.122.998 euros dont les principales composantes sont :

	31-12-2005	31-12-2004	Variation
Chiffre d'affaires net	55.450.263	44.016.259	25,98 %
Produits d'exploitation	55.617.597	44.234.014	25,73 %
Charges d'exploitation	53.418.974	42.555.785	25,53 %
Résultat d'exploitation	2.198.624	1.678.229	31,01 %
Produits financiers	413.687	338.094	22,36 %
Charges financières	623.838	781.698	67,01 %
Résultat financier	- 210.151	- 443.604	47,37 %
Résultat courant avant impôts	1.988.472	1.234.625	61,06 %
Produits exceptionnels	199.399	329.643	60,49 %
Charges exceptionnelles	298.503	898.559	33,22 %
Résultat exceptionnel	- 99.104	- 568.916	17,42 %
Participation des salariés	681.943	150.928	351,83 %
Impôt sur les bénéfices	84.428	22.500	275,24
Résultat net	1.122.998	492.281	128,12 %



Le chiffre d'affaires net réalisé au cours de l'exercice écoulé s'élève à 55.450.263 euros contre 44.016.259 euros pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 55.617.597 euros et le total des charges d'exploitation s'élève à 53.418.974 euros, d'où un résultat d'exploitation bénéficiaire de 2.198.624 euros contre 1.678.229 euros pour l'exercice précédent.

Le total des produits financiers s'élève à 413.687 euros et le total des charges financières s'élève à 623.838 euros d'où un résultat financier déficitaire de 210.151 euros.

Le résultat courant avant impôts est donc bénéficiaire de 1.988.472 euros contre un résultat courant avant impôts bénéficiaire de 1.234.625 euros pour l'exercice précédent.

Le total des produits exceptionnels s'élève à 199.399 euros et le total des charges exceptionnelles s'élève à 298.503 euros, d'où un résultat exceptionnel déficitaire de 99.104 euros.

Le résultat de l'exercice social se solde par un bénéfice net de 1.122.998 euros contre un bénéfice net de 492.281 euros pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du Décret du 23 Mars 1967.

2.2 Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Notre trésorerie a progressé de 2,0 M€ en 2005 pour atteindre 11,3 M€ (dont disponible auprès du factor : 10,2 M€) au 31 décembre 2005.

Cette bonne performance est liée aux facteurs suivants :

- progression de la capacité d'autofinancement de 45 % à 3,3 M€
- stabilité du BFR (hors retraitement factor)
- trésorerie affectée aux investissements : - 1,2 M€
- trésorerie résultant du financement : - 0,1 M€

L'endettement moyen et long terme est quasiment stable à 1,6 M€ (prêts bancaires : 0,6 M€, crédit-bail : 1,0 M€) et ne représente plus que 30 % des fonds propres (dont obligations convertibles).

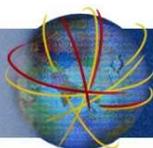
2.3 Analyse financière des risques

2.3.1 Gestion des risques financiers

2.3.1.1 Risques de liquidité

Le financement du Groupe repose sur des prêts moyen terme, sur un contrat de crédit-bail portant sur le matériel informatique et sur un contrat d'affacturage utilisé comme un véritable outil de gestion pour couvrir les variations du besoin en fonds de roulement.

Le besoin en fonds de roulement connaît en effet des variations significatives au cours de l'année dues à des opérations de trafic ponctuelles et de grande ampleur, mais également et surtout, dues aux dates mensuelles de règlement à l'administration des douanes (droits de douane et de TVA), et au Cargo International Settlement System (chargé de récolter les règlements de fret aérien). A l'occasion de ces opérations et de ces dates de règlement, le besoin en fonds de roulement enregistre des amplitudes significatives.



Le risque de liquidité que pourrait supporter le Groupe, et qui est lié aux variations ponctuelles du besoin en fonds de roulement, est couvert par un contrat de factor qui permet au Groupe de disposer d'une réserve de liquidités.

En outre, les contrats régissant les emprunts du Groupe ne comportent pas de restrictions de nature à limiter sa flexibilité opérationnelle et financière et qui constitueraient un risque de liquidité pour CLASQUIN.

2.3.1.2 Risques de taux

Les emprunts contractés par le Groupe sont à taux variable. Compte tenu de leur montant, le Groupe n'a pas souhaité mettre en place une couverture de taux. Toutefois, en fonction de l'évolution des taux sur le marché, le Groupe peut mettre à tout moment et à son initiative une couverture de taux.

2.3.1.3 Risques d'inflation

La société estime ne pas être exposée à un risque inflationniste dans la mesure où la variation à la hausse des taux de fret, due à l'inflation, est répercutée sur ses tarifs de vente. Cette répercussion n'est pas immédiatement effective mais décalée dans le temps compte tenu de son délai de mise en œuvre. Si le Groupe se trouvait dans l'incapacité de répercuter cet effet dans ses tarifs de vente, l'inflation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de CLASQUIN ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

2.3.1.4 Impacts de conversion sur les Indicateurs de performance

Le Groupe est une entreprise internationale avec 14 filiales et 33 agences implantées en Europe, aux Etats-Unis, en Asie et dans la zone Pacifique. La stratégie repose sur un développement continu de ses activités à l'international.

Le Groupe présentant ses comptes consolidés en euros, les fluctuations de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur le niveau d'activité et les indicateurs de performance de CLASQUIN.

2.3.1.5 Risques de change

L'euro est la monnaie utilisée par CLASQUIN pour établir ses comptes, et les facturations entre filiales sont toutes établies en euros. Le risque de change est donc essentiellement porté par les filiales implantées hors de la zone euro. Aussi, le Groupe développe une politique de couverture de change mensuelle sur les filiales qui génèrent d'importants flux d'échanges.

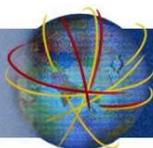
Le Groupe a également mis en place un « Clearing Office » qui centralise l'ensemble des règlements entre ses différentes entités. Aussi, l'exposition en termes de risque de change de l'une quelconque des entités se résume-t-elle essentiellement à un risque sur un solde compensé de l'ensemble de ses créances et dettes avec l'ensemble des autres entités du Groupe. Le risque de change est donc plus facilement mesurable.

Le Groupe déployant une activité internationale, les fluctuations de change pourraient impacter négativement le résultat de ses filiales situées hors de la zone Europe insuffisamment couvertes ou non couvertes compte tenu de leurs flux imports et/ou exports, et donc la situation financière et les résultats du Groupe.

2.3.2 Risques de variation de cours

Au 31 décembre 2005, il n'existait aucun risque de variation de cours de l'action puisque les titres de la Société n'étaient pas encore cotés.

Suite à sa cotation sur le marché Alternext d'Euronext Paris le 31 janvier 2006, et afin d'assurer une meilleure liquidité de son cours de bourse et de réguler celui-ci, le Groupe a signé en date du 16 mars 2006 un contrat de liquidité avec la société ODDO et Compagnie.



3. Activité en matière de recherche et de développement

Cette activité a représenté pour le Groupe 392 K€ soit 0,4 % de son chiffre d'affaires.

Afin d'optimiser l'efficacité du Groupe, il a été développé en interne un système informatique de gestion intégré. Ce système est déployé dans toutes les filiales, à l'exception du logiciel d'exploitation AEOLUS. Ce dernier est installé dans les filiales suivantes : France, Italie, Espagne, Far East (Hong Kong), Australie et Singapour, qui représentent 80 % de l'activité du Groupe. Ce déploiement se poursuit pour équiper l'ensemble des filiales.

Ce système intégré de gestion informatique confère au Groupe CLASQUIN une avance technologique importante en matière de traitement des opérations et de gestion des filiales.

4. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

A titre d'information, il est rappelé aux Actionnaires que depuis la clôture de l'exercice, les actions de la Société ont été admises aux négociations sur Alternext d'Euronext Paris le 31 janvier 2006.

Le Conseil d'Administration du 31 janvier 2006 a constaté l'augmentation de capital de 596.000 euros par appel public à l'épargne, pour être porté de 3.800.000 euros à 4.396.000 euros.

Le Conseil d'Administration du 27 février 2006 a constaté l'augmentation de capital de 63.862 euros réservée aux salariés adhérents du FCPE Clasquin Performances.

Le capital social s'élève à ce jour à 4.459.862 euros divisé en 2.229.931 actions.

5. Perspectives 2006

Le Groupe devrait poursuivre sa progression et enregistrer une croissance à 2 chiffres sur 2006.

Parallèlement, les résultats devraient continuer à croître.

Le développement du réseau devrait se poursuivre, principalement à l'international. Sont ainsi prévues :

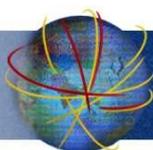
- l'ouverture d'une filiale à Anvers, CLASQUIN BELGIUM, prévue au 1^{er} juin 2006
- l'implantation de bureaux opérationnels à :
 - Chicago (effective depuis le 1^{er} mars 2006)
 - Strasbourg (prévue au 1^{er} mai 2006)
- l'ouverture d'un « sales office » à Delhi (courant d'année)

Ces nouvelles implantations seront soutenues par le renforcement des forces de vente.

Un dispositif spécifique dédié à la réalisation de futures opérations de croissance externe sera mis en place.

Le Groupe entend renforcer son organisation par le recrutement d'une DRH Internationale.

Pour mémoire, le Groupe a lancé en 2005 un Plan d'Excellence Opérationnelle (E.P.O.) intégrant la mise en place d'une approche « Customer Relationship Management » (CRM). Ce plan se poursuit en 2006.



6. Affectation du résultat

Nous vous rappelons que, dans le prospectus établi à l'occasion de l'admission sur Alternext, et sous réserve du financement des investissements nécessités pour le développement du Groupe et que le résultat social le permette, la Société a fait part de son intention de procéder à une distribution annuelle d'au moins 20 % de son résultat net consolidé part du groupe.

Nous vous proposons que la distribution, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, représente un montant d'environ 25 % du résultat net consolidé part du groupe s'élevant à 2.089.996 euros.

Nous vous proposons donc d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 1.122.998,01 euros, de la manière suivante :

▪ dotation de la réserve légale	56.149,90 euros
▪ distribution d'un dividende de	512.884,13 euros
▪ le solde, soit	553.963,98 euros

affecté au poste de Report à Nouveau

Chaque Actionnaire recevrait ainsi un dividende de 0,23 euros par action.

Ce dividende serait mis en paiement le 30 juin 2006.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006, nous vous informons que le dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal, mais il ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividende, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué par action	Avoir fiscal par action	Revenu déclaré par action
31-12-2002	Néant	Néant	Néant
31-12-2003	Néant		
31-12-2004	0,06 euros		

7. Dépenses non déductibles fiscalement

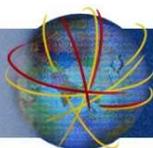
Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 84.428 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement, et que l'impôt sur les Sociétés au taux de base acquitté à ce titre s'est élevé à 7.527 euros.

8. Filiales et participations

Nous vous avons exposé l'activité des filiales en vous rendant compte de l'activité de la Société. Le tableau des filiales et participations est annexé au présent rapport.

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris la participation suivante :

- CLASQUIN THAILAND
- CLASQUIN PYONGYANG



9. Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2005, la Société contrôle directement et indirectement les sociétés suivantes :

Directement

- LOG SYSTEM (70 %)
- CLASQUIN ITALY (100 %)
- CLASQUIN SPAIN (100 %)
- CLASQUIN USA (80 %)
- CLASQUIN JAPAN (100 %)
- CLASQUIN SINGAPORE (100 %)
- CLASQUIN FAR EAST (100 %)
- CLASQUIN AUSTRALIA (100 %)
- CLASQUIN KOREA (100 %)
- CLASQUIN MALAYSIA (100 %)
- CLASQUIN THAILAND (100 %)

Indirectement

- CLASQUIN TAIWAN (80 %) – Filiale de CLASQUIN FAR EAST
- CLASQUIN SECURE (80%) – Filiale de CLASQUIN USA
- CLASQUIN PYONGYANG (51 %) – Filiale de CLASQUIN FAR EAST

10. Nomination d'un nouvel administrateur en adjonction des administrateurs actuellement en fonction

Nous vous proposons de nommer en qualité de nouvel Administrateur de la Société, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

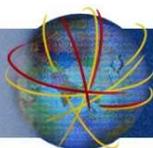
Monsieur Hamsan CHAP, demeurant à LYON (69007) 6 Place Raspail.

11. Renouvellement des mandats de commissaires aux comptes

Les mandats de Commissaire aux Comptes Titulaire du Cabinet PIN ASSOCIES et de Commissaire aux Comptes Suppléant de Monsieur Thibault CHALVIN, arrivant à expiration à l'issue de la présente Assemblée, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos 31 décembre 2011.

12. Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce

Vos Commissaires aux comptes vous donneront lecture de leur rapport, lequel mentionne l'absence de conventions nouvelles autorisées par le Conseil d'Administration au titre de cet exercice et les conventions intervenues au titre des exercices antérieurs qui se sont poursuivies pendant l'exercice clos le 31 décembre 2005.



13. Conventions visées à l'article L.225-39 du Code de Commerce

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales dont l'objet ou les implications financières sont significatives pour les parties, a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à vos Commissaires aux Comptes.

14. Stock options

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale doit être informée des plans d'options mis en œuvre par le biais d'un rapport spécial, annexé au présent rapport. Nous vous informons que la Société n'a pas mis en œuvre de programme d'attribution de stock options.

15. Informations relatives au capital social et aux droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après :

1) l'identité des actionnaires possédant, à la clôture de l'exercice, plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 % du capital social ou des droits de vote :

▪ la société OLYMP	:	44,4 % du capital social et des droits de vote,
▪ CIC Banque de Vizille	:	15,8 % du capital social et des droits de vote,
▪ Yves REVOL	:	13,6 % du capital social et des droits de vote.

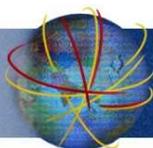
2) Pour information, aucun franchissement de seuil n'a été notifié à la Société depuis l'admission des actions de la Société aux négociations sur Alternext, le 31 janvier 2006, jusqu'à l'établissement du présent rapport.

16. Actionnariat des salariés de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital au dernier jour de l'exercice, de la proportion du capital que représentent, au 31 décembre 2005, les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, d'un fond commun de placement d'entreprise, et/ou directement.

Le pourcentage de détention directe s'élève à 9,76 %.

Nous vous rappelons que le FCPE Clasquin Performances, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 17 janvier 2006, a souscrit à l'augmentation de capital d'un montant de 63.862 euros, représentant 1,43 % du capital au 27 février 2006, date de la constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.



17. Information relative aux modalités d'exercice de la Direction Générale

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration du 15 juin 2005, réuni à l'issue de l'Assemblée Générale du même jour, laquelle a décidé de procéder à certaines modifications statutaires, a confirmé, en tant que de besoin, le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général pour la durée restant à courir du mandat d'Administrateur de Monsieur Yves REVOL.

18. Information relative aux mandataires sociaux

Conformément à l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous, sur la base des informations qui nous ont été communiquées par chaque intéressé, de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires sociaux de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 :

Mandats de Monsieur Yves REVOL, Président-Directeur Général :

- Gérant de la Société SCI DE LA LOUVE
- Gérant de la Société OLYMP
- Chairman de la Société CLASQUIN ITALIA
- Chairman de la Société CLASQUIN FAR EAST
- Chairman de la Société CLASQUIN JAPAN
- Chairman de la Société CLASQUIN SINGAPORE
- Chairman de la Société CLASQUIN MALAYSIA
- Chairman de la Société CLASQUIN AUSTRALIA
- Chairman de la Société CLASQUIN TAIWAN
- Chairman de la Société CLASQUIN USA
- Chairman de la Société CLASQUIN SECURE
- Chairman de la Société CLASQUIN THAILAND
- Administrateur de la Société CLASQUIN KOREA
- Gérant de CLASQUIN SPAIN

Mandats de Monsieur Philippe LONS, Administrateur et Directeur Général Délégué :

- Administrateur de la Société CLASQUIN JAPAN
- Administrateur de la Société CLASQUIN ITALIA
- Administrateur de la Société CLASQUIN FAR EAST
- Administrateur de la Société CLASQUIN SINGAPORE
- Administrateur de la Société CLASQUIN KOREA
- Administrateur de la Société CLASQUIN MALAYSIA
- Administrateur de la Société CLASQUIN AUSTRALIA
- Administrateur de la Société CLASQUIN THAILAND

Mandats de la Société OLYMP, Administrateur, représentée par Monsieur Philippe LE BIHAN :

Mandats exercés par la Société OLYMP :

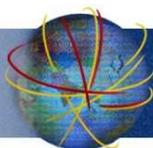
Néant

Mandats exercés par Monsieur Philippe LE BIHAN, Représentant Permanent de la Société OLYMP et Directeur Général Délégué :

- Gérant de la Société LOG SYSTEM

Mandats de Monsieur Serge RENAULT, Directeur Général Délégué :

Néant



19. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne

Conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de Commerce, le Président du Conseil d'Administration rend compte, dans un rapport joint aux présentes, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société et des éventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général.

20. Rapport du Conseil d'Administration sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, sont annexées au présent rapport, les informations relatives :

- aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital ;
- sur l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.

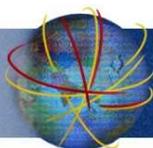
21. Contrôle des commissaires aux comptes

Nous allons vous donner lecture des rapports généraux et spéciaux des Commissaires aux Comptes relatifs :

- aux comptes sociaux ;
- aux comptes consolidés ;
- aux procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ;
- aux conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce.

Nous espérons que l'ensemble des résolutions qui vous sont présentées, recevront votre agrément.

Le Conseil d'Administration



ANNEXE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des informations relatives :

- **aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 novembre 2005 a délégué au Conseil d'Administration la compétence :

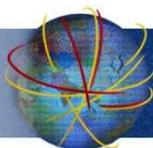
- d'augmenter le capital social par émission d'actions avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas, avec délégation au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser les émissions et d'arrêter ses conditions et modalités ;
 - d'augmenter le nombre de titres à émettre dans les conditions de l'article L.225-135-1 du Code de Commerce en cas de demande excédentaire de souscription lors des augmentations de capital visées ci-dessus ;
 - d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel l'article L.443-5 du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L.223-16 du Code de Commerce, avec délégation au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser l'émission et d'arrêter ses conditions et modalités.
- **sur l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, le Conseil d'Administration n'a pas fait usage des délégations.

Pour information, nous vous précisons que, depuis la clôture de l'exercice, le Conseil d'Administration a partiellement fait usage des délégations :

Le Conseil d'Administration du 11 janvier 2006 a :

- décidé de procéder à une augmentation de capital ouverte au public, d'un montant nominal de 596.000 euros par l'émission de 298.000 actions nouvelles de 2 euros de nominal chacune ;
- décidé de procéder à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires au profit des adhérents du FCPE Clasquin Performances, d'un montant maximum de 32.000 actions nouvelles de 2 euros de nominal chacune ;



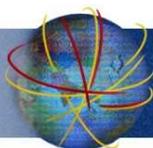
- arrêté les termes de son rapport complémentaire établi en application de l'article L.225-12-5 du Code de Commerce et conformément aux dispositions de l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967.

Le Conseil d'Administration du 31 janvier 2006 a :

- fixé le prix d'émission de l'augmentation de capital ouverte au public à 15,50 euros par action ;
- constaté, au vu de la garantie de bonne fin délivrée par Vizille Capital Finance, la réalisation définitive de l'augmentation de capital ouverte au public d'un montant de 596.000 euros de nominal par émission de 298.000 actions nouvelles de 2 euros de nominal chacune au prix de 15,50 euros par action, soit un montant total, prime d'émission incluse, de 4.619.000 euros ;
- fixé le prix d'émission de l'augmentation de capital réservée aux adhérents du FCPE Clasquin Performances à 12,40 euros par action.
- arrêté, au vu de la fixation du prix définitif du prix d'émission des actions, les termes d'un nouveau rapport complémentaire.

Le Conseil d'Administration du 27 février 2006 a :

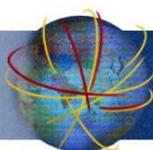
- constaté, au vu du bulletin de souscription du FCPE Clasquin Performances et du certificat du dépositaire, la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 63.862 euros, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents du plan d'épargne d'entreprise Clasquin Performances, par l'émission de 31.931 actions nouvelles de 2 euros de nominal chacune au prix de 12,40 euros, soit un montant total, prime d'émission incluse, de 395.944,40 euros ;
- arrêté, au vu du nombre d'actions effectivement souscrites par le FCPE Clasquin Performances, les termes d'un nouveau rapport complémentaire.



Annexe au paragraphe 2.1.2 du rapport de gestion Comptes sociaux

Tableau des résultats

TABLEAU DES RESULTATS	31.12.2005	31.12.2004	31.12.2003	31.12.2002	31.12.2001
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3.800.000	3.800.000	3.000.000	750.000	750.000
Nombre d'actions ordinaires	1.900.000	3.800.000	3.000.000	750.000	750.000
OPERATIONS ET RESULTAT					
Chiffre d'affaires (HT)	55.450.263	44.016.259	42.180.683	1.805.024	2.078.516
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	2.304.585	1.421.945	(705.299)	404.668	851.281
Impôts sur les bénéfices	84.428	22.500	24.711	(43.948)	3.354
Participation des salariés	681.943	150.928	268.489	25.666	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1.122.998	492.281	170.666	(191.397)	1.557.074
Résultat distribué		228.000			
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	0,81	0,33	1,33	0,56	1,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0,59	0,13	0,23	(0,26)	1,00
Dividende distribué		0,06			
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	141	118	106	8	9
Montant de la masse salariale	3.911.314	3.132.865	3.023.237	404.559	402.074
Montant des sommes versées en avantages sociaux	1.605.263	1.363.696	1.319.977	161.243	162.891

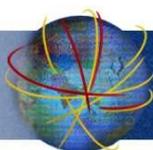


Annexe au paragraphe 8 du rapport de gestion Filiales et participations

Tableau des filiales et participations

FILIALES (plus de 50 % du capital détenu)	Capital	Fonds propres au 31/12/2005	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus	
				brut	net
CLASQUIN FAR EAST	108.500	1.733.450	100 %	128.893	128.893
CLASQUIN AUSTRALIA	386.812	138.724	100 %	365.428	130.326
CLASQUIN JAPAN	71.800	321.776	100 %	196.746	196.746
CLASQUIN SPAIN	335.032	472.045	100 %	453.356	453.356
CLASQUIN SINGAPORE	202.959	207.658	100 %	232.047	186.802
CLASQUIN ITALY	10.400	39.291	100 %	54.367	48.367
CLASQUIN US	16.890	536.446	80 %	99.148	99.148
CLASQUIN KOREA	246.000	353.614	100 %	214.493	214.493
CLASQUIN NETHERLAND	NA	NA	NA	18.106	0
CLASQUIN THAILAND	123.360	-82.869	100 %	617	617
CLASQUIN MALAYSIA	95.752	12.758	100 %	127.372	9.372
LOG SYSTEM	7.622	105.524	70 %	88.039	88.039

FILIALES (plus de 50 % du capital détenu)	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société au 31/12/2005	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat 2005	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
CLASQUIN FAR EAST	0	1.318.898	24.234.595	921.095	0
CLASQUIN AUSTRALIA	0	204.760	5.369.715	32.218	0
CLASQUIN JAPAN	0	718.000	10.072.918	98.930	0
CLASQUIN SPAIN	0	60.000	4.810.007	232.213	0
CLASQUIN SINGAPORE	0	572.897	2.537.497	22.422	0
CLASQUIN ITALY	0	670.000	1.343.485	16.697	0
CLASQUIN US	0	0	5.863.446	61.507	0
CLASQUIN KOREA	0	0	2.763.020	25.332	0
CLASQUIN NETHERLAND	0	544.105	NA	NA	0
CLASQUIN THAILAND	0	49.261	733.102	2.671	0
CLASQUIN MALAYSIA	0	147.312	1.733.921	-18.418	0
LOG SYSTEM	0	0	1.364.724	32.682	10.500

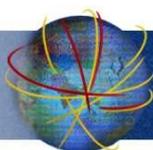


ELEMENTS FINANCIERS

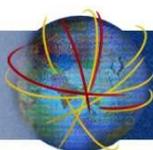
Comptes consolidés

Table des matières

A.	Bilan consolidé	45
1.	Bilan consolidé actif	45
2.	Bilan consolidé passif	46
B.	Compte de résultat consolidé	47
C.	Tableaux de flux de trésorerie	48
1.	Tableau	48
2.	Annexes détaillées du calcul de la CAF et du BFR	49
3.	Détermination de la variation de périmètre	49
4.	Différences de change sur BFR	49
D.	Variation des capitaux propres – part du groupe – et intérêts minoritaires	50
E.	Annexe aux comptes annuels consolidés 2005	51
1	Faits majeurs	51
1.1	Ouverture de filiales à l'étranger et de bureaux en France	51
1.2	Fermeture d'une filiale à l'étranger	51
2	Activité et liste des sociétés consolidées	51
2.1	Activité	51
2.2	Liste des sociétés consolidées	52
2.3	Sociétés exclues du périmètre de consolidation	52
3	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	53
3.1	Référentiel comptable	53
3.2	Modalités de consolidation	53
3.2.1	Méthodes de consolidation	53
3.2.2	Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères	53
3.2.3	Elimination des opérations intra-groupe	54
3.2.4	Ecarts d'acquisition	54
3.2.5	Date de clôture des exercices des sociétés consolidées	54
3.3	Méthodes et règles d'évaluation	54
3.3.1	Application des méthodes préférentielles	54
3.3.2	Immobilisations incorporelles	55
3.3.3	Durée d'amortissement des immobilisations incorporelles	55
3.3.4	Immobilisations corporelles	55
3.3.5	Contrats de location-financement	55
3.3.6	Immobilisations financières	55
3.3.7	Créances et dettes	56
3.3.8	Instruments financiers de couverture	56
3.3.9	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	56
3.3.10	Impôts sur les bénéfices	56
3.3.11	Provisions pour risques et charges	56
3.3.12	Engagements de retraite et prestations assimilées	57
3.3.13	Méthodes de conversion des opérations en devises	57
3.3.14	Reconnaissance du chiffre d'affaires	57
3.3.15	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	57
3.3.16	Résultat par action	57

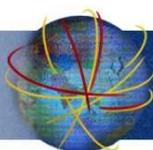


4	Comparabilité des comptes	58
4.1	Particularités	58
4.2	Changements comptables	58
4.3	Variations de périmètre	58
4.3.1	Entrées et sorties de périmètre	58
4.3.2	Restructurations internes	58
4.3.3	Changements de méthodes de consolidation	58
4.4	Acquisitions ou cessions de participations post-clôture	58
5	Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations	59
5.1	Immobilisations incorporelles	59
5.1.1	Valeur brute	59
5.1.2	Amortissements	60
5.2	Immobilisations corporelles	60
5.2.1	Valeur brute	60
5.2.2	Amortissements	61
5.3	Immobilisations financières	61
5.3.1	Valeur brute	61
5.3.2	Dépréciation	61
5.4	Ventilation des créances par échéance	62
5.4.1	Créances par échéance	62
5.4.2	Factor	62
5.5	Dépréciation de l'actif circulant	63
5.6	Capitaux propres	63
5.6.1	Composition du capital social	63
5.7	Provisions pour risques et charges	63
5.8	Impôts différés	64
5.9	Emprunts et dettes financières	64
5.9.1	Nature, variation et échéance des emprunts et dettes financières	64
5.9.2	Dettes financières : ventilation par principales devises	65
5.9.3	Ventilation par nature de taux	65
5.9.4	Dettes couvertes par des sûretés réelles	65
5.9.5	Autres passifs à court terme	65
5.10	Engagements hors bilan	66
5.10.1	Engagements donnés	66
5.10.2	Engagements reçus	67
5.11	Instruments financiers	68
5.12	Résultat financier	68
5.13	Résultat exceptionnel	68
5.14	Impôts sur les bénéfices	69
5.14.1	Analyse de l'impôt sur les sociétés	69
5.14.2	Preuve d'impôt	69
5.15	Répartition de l'effectif et contrat d'intéressement	70
5.15.1	Effectif : répartition par zone géographique	70
5.15.2	Effectif : répartition par fonction	70
5.15.3	Effectif : répartition cadres / non cadres	70
5.15.4	Contrat d'intéressement	70



6.	Autres informations	71
6.1	Soldes intermédiaires de gestion	71
6.2	Evolution du BFR et de la trésorerie retraités des écritures du factor	71
6.2.1	Situation financière consolidée synthétique du Groupe CLASQUIN	72
6.2.2	Tableaux de flux retraité des écritures du factor	72
6.2.3	Tableau de passage entre le tableau de flux de trésorerie (§ C.1) et le tableau de flux retraité des écritures du factor (§ 6.2.2)	73
6.3	Chiffre d'affaires	73
6.3.1	Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique	73
6.3.2	Répartition du chiffre d'affaires par métier	74
6.3.3	Répartition du chiffre d'affaires par devise	74
6.3.4	Incidence des taux de change sur le chiffre d'affaires	74
6.4	Marge brute commerciale	74
6.4.1	Répartition de la marge commerciale par zone géographique	74
6.4.2	Répartition de la marge commerciale brute par métier	75
6.5	Résultat d'exploitation	75
6.5.1	Répartition du résultat d'exploitation par zone géographique	75
6.6	Evénements postérieurs à la clôture	76
6.7	Entreprises liées	76
6.8	Dirigeants	76
6.8.1	Rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction	76
6.8.2	Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées	76

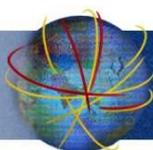
Tous les montants sont exprimés en Euros



A. Bilan consolidé

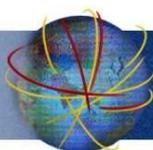
1. Bilan consolidé Actif

ACTIF	EUR				
	Note	31/12/2005			31/12/2004
		Brut	Amort	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.3.2				
Frais d'établissement		20.302	18.740	1.562	3.148
Ecart d'acquisition		344.969	184.866	160.103	104.864
Logiciels		3.945.334	2.827.633	1.117.701	1.228.839
Autres immobilisations incorporelles		23.320	1.782	21.538	20.613
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.1	4.333.925	3.033.021	1.300.904	1.357.464
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.3.3				
Constructions		3.604	1.186	2.418	3.604
Installations & agencements		639.394	332.452	306.942	317.663
Autres immobilisations corporelles		1.991.470	1.309.716	681.754	378.305
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.2	2.634.468	1.643.354	991.114	699.572
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.3.5				
Titres des sociétés non consolidées	2.3	50.121	30.416	19.705	21.916
Dépôts et cautionnements		310.072	1.398	308.674	231.435
Autres immobilisations financières		49.198		49.198	30.557
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5.3	409.391	31.814	377.577	283.908
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		7.377.784	4.708.189	2.669.595	2.340.944
STOCKS ET EN COURS					
CREANCES					
Clients et comptes rattachés	5.4.2	12.172.094	378.911	11.793.183	7.185.807
Prêts sociétés non consolidées					5.569
Impôt différé actif	5.8	20.758		20.758	257.644
Autres créances	5.4.2	4.302.115		4.302.115	3.295.889
TOTAL CREANCES	5.4&5.5	16.494.967	378.911	16.116.056	10.744.909
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
Comptes bancaires et caisse	3.3.8	2.781.017		2.781.017	1.861.293
Disponible auprès du factor	5.4.2	10.213.713		10.213.713	8.324.457
TOTAL DISPONIBILITES		12.994.730		12.994.730	10.185.750
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5.4.1	1.046.204		1.046.204	933.537
TOTAL ACTIF CIRCULANT		30.535.901	378.911	30.156.990	21.864.196
TOTAL ACTIF		37.913.685	5.087.100	32.826.585	24.205.140



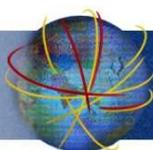
2. Bilan consolidé Passif

PASSIF	EUR		
	Note	31/12/2005	31/12/2004
CAPITAL SOCIAL	5.6.1	3.800.000	3.800.000
PRIME D'EMISSION			1.200.000
RESERVES CONSOLIDEES		-1.112.554	-3.382.082
RESULTAT DE L'EXERCICE		2.089.996	1.121.207
ECART DE CONVERSION		48.162	-44.100
TOTAL CAPITAUX PROPRES		4.825.604	2.695.025
INTERETS MINORITAIRES			
sur réserves		129.163	100.267
sur résultat		23.384	17.962
TOTAL INTERETS MINORITAIRES		152.547	118.229
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5.7	547.905	555.278
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	5.9.1	500.000	500.000
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
Emprunts auprès des établissements de crédit		666.940	1.082.974
Emprunts sur crédit bail	3.3.4	977.050	457.241
Découverts bancaires		1.703.689	937.646
Comptes courants d'associés			
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	5.9	3.347.679	2.477.861
DETTES			
Fournisseurs et comptes rattachés		20.421.853	15.874.064
Dettes fiscales et sociales		2.363.109	1.336.843
Autres dettes		564.123	528.354
TOTAL DETTES	5.9.5	23.349.085	17.739.261
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	5.9.5	103.765	119.486
TOTAL PASSIF EXIGIBLE		27.300.529	20.836.608
TOTAL PASSIF		32.826.585	24.205.140



B. Compte de résultat consolidé

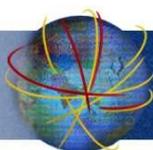
COMPTE DE RESULTAT	Note	EUR	
		31/12/2005	31/12/2004
CHIFFRE D'AFFAIRES	6.3	92.333.643	70.635.234
Reprises sur provisions et transferts de charges		144.200	157.890
Autres produits		47.462	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		92.525.305	70.793.124
Autres achats et charges externes		76.342.400	57.532.473
Impôts et taxes		386.034	302.754
Salaires et traitements (y compris participation et intéressement)	5.15.4	8.993.992	7.806.279
Charges sociales		2.269.073	1.744.417
Dotations aux amortissements		957.251	1.024.910
Dotations aux provisions		151.559	304.026
Autres charges		94.020	1.528
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		89.194.329	68.716.387
RESULTAT D'EXPLOITATION	6.5.1	3.330.976	2.076.737
Produits financiers		777.035	1.220.654
Charges financières		1.137.948	1.527.253
RESULTAT FINANCIER	5.12	-360.913	-306.599
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		2.970.063	1.770.138
Produits exceptionnels		228.505	437.385
Charges exceptionnelles		466.843	856.022
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5.13	-238.338	-418.637
IMPÔTS SUR LES RESULTATS	5.14	-589.548	-188.843
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		2.142.177	1.162.658
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITION	5.1.2	28.797	23.489
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		2.113.380	1.139.169
INTERETS DES MINORITAIRES		23.384	17.962
RESULTAT NET (PART GROUPE)		2.089.996	1.121.207
RESULTAT NET par ACTION	3.3.15	0.616	0.343
RESULTAT DILUE par ACTION	3.3.15	0.592	0.338



C. Tableaux de flux de trésorerie

1. Tableau

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (EN K€)	Note	31/12/2005 12 mois	31/12/2004 12 mois
Résultat net (part Groupe)		2.090	1.121
Elimination des chgs et pds sans incidence sur la tréso. ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions		982	1.092
- Résultat sur cessions d'actifs immobilisés		15	43
- Part des minoritaires dans les résultats		23	18
- Variation d'impôt différé		237	38
- Autres charges & produits non monétaires (écarts de change non réalisés)		-67	-48
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES (A)	C.2	3.280	2.264
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité:			
- Clients & Comptes rattachés		-4.607	-1.284
- Autres créances		-1.119	-54
- Fournisseurs & Comptes rattachés		4.548	3.304
- Autres Dettes		1.046	327
- Différences de change sur Besoin en Fonds de Roulement	C.4	140	
TRESORERIE PROVENANT DU BFR (B)	C.2	8	2.293
TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION (A) + (B) = (C)		3.288	4.557
Prêts sociétés non consolidées Actif		6	
Prêts sociétés non consolidées Passif			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	5.1.1&5.2.1	-1.101	-604
Acquisitions d'immobilisations financières	5.3.1	-92	-11
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1	9
Cessions d'immobilisations financières	5.3.1	20	17
Variation de périmètre	C.3	-35	
TRESORERIE AFFECTEE AUX INVESTISSEMENTS (D)		-1.201	-589
Augmentation de capital			2.000
Emprunt obligataire			500
Comptes courants d'associés	5.9.1		-338
Nouveaux emprunts bancaires	5.9.1		500
Nouveaux leasings	5.9.1	706	476
Remboursements des emprunts bancaires	5.9.1	-421	-348
Remboursements des leasings	5.9.1	-186	-27
Variations de périmètre			-39
Dividendes versés hors groupe		-232	-4
Différences de change			-58
TRESORERIE RESULTANT DU FINANCEMENT (E)		-133	2.662
VARIATION GLOBALE DE LA TRESORERIE (C) + (D) + (E)		1.954	6.630
Trésorerie en fin de période		11.291	9.248
Trésorerie en début de période		9.248	2.618
Incidence des variations de cours des devises		-89	
VARIATION DE LA TRESORERIE		1.954	6.630



2. Annexes détaillées du calcul de la C.A.F et du BFR

Détail du calcul de la CAF au 31/12/2005 (EN K€)	Note	+	-
Résultat net (part Groupe)		2.090	
Dotation (+) et reprise (-) d'amortissements & dépréciation écarts d'acquisition	5.1.2	29	
Dotation (+) et reprise (-) d'amortissements & dépréciation Immobilisations incorpor. & corporelles	5.1.2&5.2.2	957	
Dotation (+) et reprise (-) d'amortissements & dépréciation Immobilisations financières	5.3.2	3	
Dotation (+) et reprise (-) provision pour risques & charges d'exploitation	5.7	35	122
Dotation (+) et reprise (-) provision pour risques & charges financiers	5.7	20	
Dotation (+) et reprise (-) provision pour risques & charges exceptionnels	5.7	120	60
		1.164	182
Amortissements et provisions (1)		982	
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés		15	
Part des minoritaires dans les résultats		23	
Variation d'impôt différé	5.8	237	
Autres produits & charges non monétaires (écarts de change non réalisés)			67
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		3.280	

(1) Les amortissements et provisions constituant la capacité d'autofinancement peuvent présenter des écarts avec les variations des postes de bilan qui sont référencés dans la colonne « Note » car les éléments du compte de résultat sont présentés au taux moyen tandis que les éléments du bilan sont présentés au taux de clôture.

Détail de la variation du BFR au 31/12/2005 (EN K€)	Note	Au 31/12/05	Au 31/12/04	Variation
Clients et comptes rattachés (NET)		11.793	7.186	-4.607
Autres créances		4.302	3.296	-1.006
Charges constatées d'avance		1.046	933	-113
Total		5.348	4.229	-1.119
Fournisseurs et comptes rattachés	5.9.5	-20.422	-15.874	4.548
Dettes fiscales et sociales	5.9.5	-2.363	-1.337	1.026
Autres dettes	5.9.5	-564	-528	36
Produits constatés d'avance	5.9.5	-104	-120	-16
Total		-3.031	-1.985	1.046
Différence de change sur BFR		-140		140
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-6.452	-6.444	8

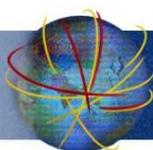
3. Détermination de la variation de périmètre

CLASQUIN THAILAND a été rachetée par CLASQUIN SA pour le prix de 29 400 Thai Bahts (0,6 K€). La trésorerie nette affectée à cette acquisition s'analyse comme suit :

- montant décaissé par le Groupe pour l'acquisition des parts de CLASQUIN THAILAND 0,6 K€
- moins trésorerie négative de CLASQUIN THAILAND au 1er juillet 2005 - (34,5 K€)
- sortie de trésorerie du Groupe relative à l'acquisition de CLASQUIN THAILAND 35,1 K€

4. Différences de change sur BFR

Les variations des différents postes de chacun des cycles du tableau de flux sont déterminées aux taux de change moyens, sauf celles du BFR qui (afin de retrouver les variations des postes du bilan consolidé) sont calculées aux taux de clôture, l'écart étant affecté en globalité sur le cycle.

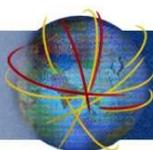


D. Variation des capitaux propres - part du groupe - et intérêts minoritaires

(EN K€)	Part du groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres consolidés au 31/12/2003	1.083	121	1.204
Résultat année 2004	1.121	18	1.139
Augmentation de capital	2.000		2.000
Annulation fonds de commerce (1)	-1.387		-1.387
Ecart de conversion	-118	-7	-125
Variation de périmètre		-14	-14
Autres variations	-4		-4
Capitaux propres consolidés au 31/12/2004	2.695	118	2.813
Résultat année 2005	2.090	23	2.113
Ecart de conversion	273	11	284
Dividendes versés	-232		-232
Capitaux propres consolidés au 31/12/2005	4.826	152	4.978

- (1) En 2004, une écriture de correction d'erreur sur la valeur du fonds de commerce a été constatée par annulation de la valeur de ce fonds et diminution des fonds propres consolidés (pour le montant de 1.387 K€). La valeur de ce fonds, qui avait été réévalué lors de l'apport partiel d'actif d'une filiale en 1990, figurait à tort dans les actifs consolidés au 31 décembre 2003. Cette correction correspond au retraitement de consolidation qui aurait dû être constaté à l'origine en 1990.

La prime d'émission constituée en 2004 pour 1.200 K€ a été intégrée aux autres réserves, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2005.



E. Annexe des comptes annuels consolidés 2005

1. Faits majeurs

1.1 Ouverture de filiales à l'étranger et de bureaux en France

- Au 1^{er} juillet 2005, CLASQUIN THAILAND a été rachetée par CLASQUIN SA pour le prix de 29 400 Thai Bahts (0,6 K€).
Ce rachat a généré un écart d'acquisition positif de 84 K€ (cf § 5.1.1 "Valeur brute des immobilisations incorporelles").
Le chiffre d'affaires de cette société est égal à 733 K€ pour le second semestre 2005 et le bénéfice est de 3 K€.
- Création de CLASQUIN PYONGYANG Ltd, société Hong-Kongaise, filiale à 51 % de CLASQUIN FAR EAST Ltd (Hong Kong). L'actionnaire minoritaire est une personne physique extérieure au Groupe.
Investissement de CLASQUIN FAR EAST en capital : 6 K€.
- Ouverture, au sein de CLASQUIN SA France, de 2 bureaux :
 - à Grenoble, suite au rachat de l'activité transit de la société ECTRA,
 - à Tours (création).

1.2 Fermeture d'une filiale à l'étranger

Dissolution en cours de CLASQUIN TAIWAN, société actuellement en sommeil. L'activité existante dans ce pays continue d'être assurée par CLASQUIN FAR EAST.
Aucun frais significatif lié à cette fermeture n'est attendu.

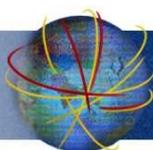
2. Activité et liste des sociétés consolidées

2.1 Activité

L'activité du groupe s'articule autour de 2 axes principaux :

- Activité 1 : activité d'organisation de transport aérien et services connexes.
- Activité 2 : activité d'organisation de transport maritime et services connexes.
- Les prestations de services hors opérations de transport aérien et maritime (dont services connexes) étant marginales, elles ne sont donc pas identifiées dans la ventilation par secteurs d'activité.

Ces secteurs d'activité ont été retenus dans le cadre de l'activité sectorielle présentée au § 6.3.2 « Répartition du chiffre d'affaires par métier ».



2.2 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

ASIE - PACIFIQUE - USA			
Nom de la société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode d'intégration
CLASQUIN USA	80%	80%	IG
CLASQUIN JAPAN	100%	100%	IG
CLASQUIN SINGAPORE	100%	100%	IG
CLASQUIN FAR EAST	100%	100%	IG
CLASQUIN AUSTRALIA	100%	100%	IG
CLASQUIN KOREA	100%	100%	IG
CLASQUIN THAILAND	100%	49%	IG
CLASQUIN MALAYSIA	100%	100%	IG
CLASQUIN TAIWAN	80%	49%	IG
SECURE USA (ex CHB)	80%	80%	IG

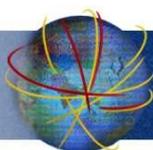
EUROPE			
Nom de la société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode d'intégration
CLASQUIN SA	Société mère	Société mère	
CLASQUIN ITALY	100%	100%	IG
CLASQUIN SPAIN	100%	100%	IG
LOG SYSTEM (1)	70%	70%	IG

(1) LOG SYSTEM est une société prestataire informatique qui développe des logiciels, soit à destination du Groupe, soit à destination de clients tiers.

2.3 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés non consolidées sont les suivantes (cf § 5.3.1 "Immobilisations financières") :

- CLASQUIN BANGLADESH, détenue à 70 %, n'a jamais été consolidée du fait de son caractère non significatif. De plus, elle a été fermée au mois de juillet 2005. Les frais liés à cette clôture ont été comptabilisés en charges (cf § 5.13 « Résultat exceptionnel »).
- CLASQUIN PYONGYANG n'est pas consolidée du fait du caractère extrêmement marginal de son activité.
- CLASQUIN NETHERLAND, société en cours de dissolution. Les titres (totalement provisionnés) seront sortis de l'actif lorsque le greffe du tribunal de commerce hollandais aura attesté de sa radiation. Les risques inhérents à la fermeture de cette filiale ont été provisionnés (cf § 5.7 "Provisions pour risques et charges").
- SCI RF : il s'agit de parts de SCI d'attribution pour les parkings sur terrain public à Roissy.



3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe CLASQUIN sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2000.

3.2 Modalités de consolidation

3.2.1 Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2005. Toutes les participations significatives dans lesquelles le Groupe assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Aucune société n'est donc consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle ou mise en équivalence. Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf § 2.3 "Sociétés exclues du périmètre de consolidation").

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en compte entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

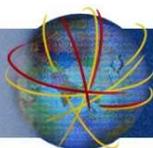
3.2.2 Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Les filiales de CLASQUIN SA constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les postes du bilan sont convertis en Euros au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- l'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion », et n'affecte pas le résultat.

Les taux de conversion utilisés sont les suivants :

Devises	Taux moyen année 2005	Taux moyen année 2004	Taux au 31/12/05	Taux au 31/12/04
USD	1.24	1.24	1.18	1.35
JPY	136.78	134.43	139.27	138.88
SGD	2.07	2.10	1.97	2.21
HKD	9.66	9.68	9.21	10.54
AUD	1.63	1.68	1.61	1.73
KRW	1 278.08	1 429.84	1 219.51	1 470.58
THB	50.12	NA	48.63	NA
MYR	4.71	4.72	4.48	5.31
TWD	40.03	41.58	39.24	43.40



3.2.3 Elimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

3.2.4 Ecarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions : cette durée maximale est estimée à 10 ans.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif, soit au maximum 10 ans.

3.2.5 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

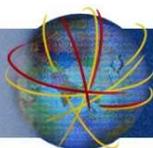
3.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe CLASQUIN sont les suivants :

3.3.1 Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui Non N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	Oui	3.3.4
Provisionnement des prestations de retraites et assimilées	Non	3.3.11
Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif / passif	Oui	3.3.6
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	



3.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Durées d'amortissement des Immobilisations Incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- les logiciels développés en interne sont amortis entre 4 et 8 ans en linéaire,
- les autres logiciels sont amortis de 1 à 6 ans selon leur durée d'utilisation prévue.

3.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le Groupe applique les règlements 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ainsi que le règlement 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- agencements et aménagements : 5 à 10 ans
- matériel de transport : 3 à 4 ans
- matériel de bureau et informatique : 2 à 5 ans

3.3.4 Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.5 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ces titres sont évalués à leur coût d'acquisition, corrigé éventuellement d'une provision pour dépréciation, les ramenant ainsi à leur valeur d'utilité.

3.3.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

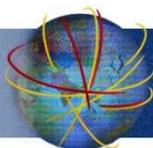
Il existe, chez CLASQUIN SA, un contrat de factor dont la comptabilisation a pour effet de minorer les comptes clients du montant des factures cédées (cf § 5.4 « Ventilation des créances par échéance » et § 6.2 « Evolution du BFR et de la trésorerie retraités des écritures du factor »)

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses font l'objet d'une provision pour dépréciation nominative totale ou partielle en cas de probabilité de recouvrement incertaine et d'antériorité significative.

A la clôture, les sociétés du Groupe valorisent leurs dettes et créances en devises sur la base du taux de change de clôture.

Les dettes et les créances bénéficiant d'une couverture de change sont, quant à elles, valorisées en fonction du taux du contrat de couverture.



3.3.7 Instruments financiers de couverture

Le groupe a recours à des ventes ou à des achats de devises à terme, afin de couvrir ses positions en devises étrangères.

De manière générale, les contrats à terme ne dépassent pas une durée de 3 mois.

3.3.8 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

Le contrat de factor évoqué au § 3.3.6 a pour effet de constituer un droit de tirage inscrit en disponibilité.

3.3.9 Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n° 99-02, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n° 99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable du fait d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les positions d'impôts différés actives et passives sont compensées par entité fiscale.

3.3.10 Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée lorsqu'il existe un engagement vis-à-vis d'un tiers à la date de clôture de la période, et qu'une sortie de ressources est certaine ou probable à la date d'arrêté des comptes, sans contrepartie équivalente.

3.3.11 Engagements de retraite et prestations assimilées

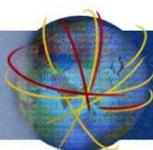
Pour les sociétés françaises, le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les coûts des prestations, non actualisées et sur la base d'une stabilité des salaires, sont estimés, pour les entités françaises, selon les hypothèses suivantes :

- Méthode prospective
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Turn-over : faible
- Table de mortalité : TV 88/90
- Convention collective : convention propre à chaque société française

Pour les sociétés étrangères : application des règles légales locales.

Pour la comptabilisation : cf § 5.10.1 'Engagements donnés'.



3.3.12 Méthodes de conversion des opérations en devises

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

3.3.13 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les factures émises par la société comprennent :

- les prestations pour les opérations de fret aérien, fret maritime, douane, assurances,...
- les liquidations douanières (droits de douane refacturés aux clients).

Le chiffre d'affaires figurant dans le compte de résultat ne comprend que les produits constatés une fois la prestation exécutée et ne concernent que ceux décrits au premier point ci-dessus.

Les liquidations douanières sont constatées directement au bilan.

3.3.14 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

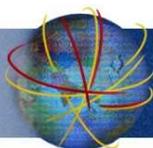
Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.15 Résultats par action

Le résultat net par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société-mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Le résultat dilué par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.



4. Comparabilité des comptes

4.1 Particularités

Les informations fournies dans l'annexe au 31 décembre 2005 peuvent procurer, en ce qui concerne le rappel de l'exercice précédent, des données comptables complémentaires aux comptes consolidés 2004.

Ces informations complémentaires sont inspirées des recommandations formulées par l'AMF :

- harmonisation dans la présentation des tableaux « Bilan consolidé », « Compte de résultat consolidé » et « Tableau de flux de trésorerie » afin de les rendre parfaitement homogènes entre 2005 et 2004,
- informations complémentaires à l'annexe des comptes consolidés du 31 décembre 2004,
- correction de l'intitulé de la ligne (B) du tableau de flux de trésorerie annexé au bilan du 31 décembre 2004, improprement nommée « Trésorerie provenant de l'exploitation » et renommée « Trésorerie provenant du BFR ».

4.2 Changements comptables

Les changements comptables susceptibles d'affecter la comparabilité des comptes sont de trois natures :

- changement de méthodes comptables,
- changement d'estimation,
- correction d'erreurs.

Au cours de l'exercice, méritent d'être mentionnés les changements suivants :

- A compter du 1er janvier 2005, les différentes sociétés du Groupe ont appliqué la réglementation française en matière de comptabilisation des écarts de change, en constatant le montant net du gain ou de la perte de change au titre du règlement. Cette application a eu pour effet de minorer les pertes et les gains de change de 291 K€, sans impact sur le résultat.
- La première application des principes comptables non liés à la consolidation découlant notamment du règlement n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

4.3 Variations de périmètre

4.3.1 Entrées et sorties de périmètre

Comme mentionné précédemment, CLASQUIN THAILAND a été rachetée le 1^{er} juillet 2005 par CLASQUIN SA et a été consolidée dans les comptes du Groupe à compter de sa date d'acquisition.

4.3.2 Restructurations internes

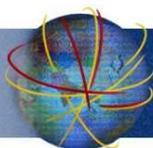
Aucune restructuration interne n'a eu lieu sur l'année 2005.

4.3.3 Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement de méthode de consolidation n'a été constaté sur l'exercice 2005.

4.4 Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes, aucune acquisition ni cession de participation n'a été effectuée.



5. Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

5.1 Immobilisations incorporelles

5.1.1 Valeur brute

Afin d'optimiser l'efficacité du Groupe, il a été développé en interne un système informatique de gestion intégrée. Ce système est déployé dans toutes les filiales, à l'exception du logiciel d'exploitation AEOLUS. Ce dernier est 80 % de l'activité du Groupe.

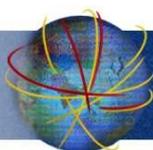
Ce déploiement se poursuit pour équiper l'ensemble des filiales.

Les variations des immobilisations incorporelles sont présentées dans le tableau ci-dessous :

RUBRIQUES et POSTES (EN K€)	Valeurs brutes au début de l'ex. 01/01/2005	Variation de périmètre	Acquisition s	Cessions	Ecart de change	Valeurs brutes à la fin de l'ex. 31/12/2005
Immobilisations incorporelles	3.821	7	516	24	13	4.333
Frais d'établissement	33	7		23	3	20
Écarts d'acquisition (1)	261		84			345
Logiciels	2.275		12	1	8	2.294
Logiciels en Crédit-Bail	1.231		420			1.651
Autres immobilisations incorporelles	21				2	23

(1) Les écarts d'acquisition portent sur les sociétés suivantes :

FILIALES	MONTANT BRUT
CLASQUIN SPAIN	4
CLASQUIN ITALY	61
CLASQUIN USA	6
LOG SYSTEM	96
CLASQUIN JAPAN	89
SECURE	5
CLASQUIN THAILAND	84
Total	345



5.1.2 Amortissements

RUBRIQUES et POSTES (en K€)	Amortissements au début de l'ex. 01/01/2005	Variation de périmètre	Dotation	Reprise	Ecart de change	Amortissements à la fin de l'ex. 31/12/2005
Immobilisations incorporelles	2.464	7	577	24	9	3.033
Frais d'établissement	30	7	2	23	3	19
Ecart d'acquisition (2)	156		29			185
Logiciels	1.558		375	1	6	1.938
Logiciels en Crédit-Bail	719		170			889
Autres immobilisations incorporelles	1		1			2

(2) Les amortissements des écarts d'acquisition par société sont récapitulés ci-dessous :

FILIALES	AMORTISSEMENTS	MONTANT NET
CLASQUIN SPAIN	3.5	0.5
CLASQUIN ITALY	61	0
CLASQUIN USA	6	0
LOG SYSTEM	77	19
CLASQUIN JAPAN	32	57
SECURE	2	3
CLASQUIN THAILAND	4	80
Total	185	160

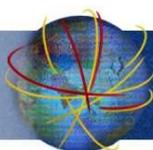
Au 31 décembre 2005, la valeur nette comptable de l'ensemble des logiciels se décompose de la manière suivante :

(EN K€)	VNC au 31/12/2005	Amortissements	
		< 1 an	> 1 an
Logiciels d'exploitation (AEOLUS, LILAUS, etc...)	1.014	413	601
Logiciels de gestion financière (EXACT, e GOR,...)	102	52	50
Logiciels de CRM (e TRACING, ORCHID)	2	2	0
Total	1.118	467	651

5.2 Immobilisations corporelles

5.2.1 Valeur brute

RUBRIQUES et POSTES (EN K€)	Valeurs brutes au début de l'ex. 01/01/2005	Reclas-sements	Variation de périmètre	Acquisitions	Cessions	Ecart de change	Valeurs brutes à la fin de l'ex. 31/12/2005
Immobilisations corporelles	2.035	0	39	677	242	125	2.634
Constructions	4						4
Installations / Agencements	1.200	-800	34	172	85	118	639
Matériel informatique en Crédit-Bail	167			286			453
Autres immobilisations corporelles	664	800	5	219	157	7	1.538



5.2.2 Amortissements

RUBRIQUES et POSTES (EN K€)	Amortissements au début de l'exercice 01/01/2005	Reclas- sements	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Ecart de change	Amortissements à la fin de l'exercice 31/12/2005
Immobilisations corporelles	1.336	0	17	415	227	102	1.643
Constructions	0	1		0			1
Installations / Agencements	883	-661	14	77	77	96	332
Matériel informatique en Crédit-Bail	27			104			131
Autres immobilisations corporelles	426	660	3	234	150	6	1.179

5.3 Immobilisations financières

5.3.1 Valeur brute

RUBRIQUES et POSTES (EN K€)	Valeurs brutes au début de l'exercice 01/01/2005	Acquisitions	Cessions	Ecart de change	Valeurs brutes à la fin de l'exercice 31/12/2005
Immobilisations financières	313	94	22	24	409
Titres des sociétés non consolidées	51		1		50
Dépôts et Cautionnements	231	81	20	18	310
Autres immobilisations financières	31	13	1	6	49

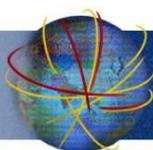
Les titres de participation non consolidés concernent les sociétés suivantes :

FILIALES	Titres valeur brute	Titres valeur nette	% détenion	Capitaux Propres	Résultat	Date de clôture
CLASQUIN NETHERLAND (1)	18	0	100 %	(1)	(1)	(1)
SCI RF	32	19	NS			
TOTAL	50	19				

(1) Société dissoute en 2000 ; titres maintenus à l'actif en attente d'une décision du greffe du tribunal de commerce hollandais.

5.3.2 Dépréciation

RUBRIQUES et POSTES (EN K€)	Dépréciation au début de l'exercice 01/01/2005	Dotation	Reprise	Ecart de change	Dépréciation à la fin de l'exercice 31/12/2005
Immobilisations financières	29	3			32
Titres des sociétés non consolidées	29	2			31
Dépôts et Cautionnements	0	1			1
Autres immobilisations financières	0				0



5.4 Ventilation des créances par échéance

5.4.1 Créances par échéances

Les créances se décomposent de la manière suivante :

VALEURS BRUTES (EN K€)	Au 31/12/2005	< 1 an	> 1 an
Clients et comptes rattachés	12.172	11.784	388
Prêts sociétés non consolidées	0	0	
Autres créances (1)	4.302	4.285	17
Impôt différé actif	21	21	
Sous-total	16.495	16.090	405
Charges constatées d'avance (2)	1.046	1.046	
Total	17.541	17.153	388

(1) Dont créances liées au factor = 2 263 K€ (cf § 5.4.2 « Factor »)

(2) Les charges constatées d'avance sont majoritairement constituées des frais engagés sur des dossiers, pour des affaires dont l'exécution est postérieure à la clôture.

Les frais liés à l'introduction en bourse réalisée le 31 janvier 2006, mais engagés en 2005, ont été comptabilisés au 31 décembre 2005 dans un compte d'attente rattaché au poste « Autres créances » pour un montant de 221 K€.

L'ensemble de ces frais, avec ceux engagés en 2006, sera imputé sur la prime d'émission.

5.4.2 Factor

Il existe, chez CLASQUIN SA, un contrat de factor dont la comptabilisation a pour effet de minorer les comptes clients du montant des factures cédées ; en contrepartie, le factor met un compte-courant à la disposition de CLASQUIN.

Au 31 décembre 2005, l'impact sur le poste Clients est une réduction de 15.148 K€.

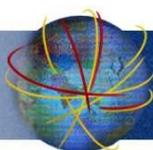
L'incidence, sur les autres postes de l'actif et sur les engagements hors bilan, est résumée ci-dessous :

Position du factor (en K€)	31/12/2005	31/12/2004	
Autres créances	662	1.115	Factures en cours de cession
	1.516	1.142	Encaissements en cours d'imputation
	85	137	Fonds de garantie factor
	2.263	2.394	Fonds indisponibles
Disponible auprès du factor	10.214	5.069	Financements disponibles
	(2)	3.255	Fonds affectés Douanes et CASS
	10.214	8.324	
Financement reçu sur en-cours client	2.671	857	Financements obtenus du factor sur factures cédées non restituées
Montant de la balance Clients cédée	15.148 (1)	11.575	

(1) Un nouveau contrat d'affacturage a été mis en place au début du mois d'octobre 2005, qui consiste à céder périodiquement une balance Clients.

(2) Il n'existe plus, dans le nouveau contrat d'affacturage, de réserve affectée au paiement des droits de douane, ces paiements étant désormais directement prélevés sur les financements disponibles.

Par ailleurs, l'Administration des Douanes est garantie du paiement des droits de douane par des organismes de caution, à hauteur de 4.110 K€.



5.5 Dépréciation de l'actif circulant

POSTES (EN K€)	Dépréciation au début de l'exercice 01/01/2005	Dotation	Reprise	Ecart de change	Dépréciation à la fin de l'exercice 31/12/2005
Clients et comptes rattachés	275	117	22	9	379
Prêts sociétés non consolidées	0				0
Total	275	117	22	9	379

5.6 Capitaux propres

5.6.1 Composition du capital social

Au 31 décembre 2005, le capital social se compose de 1.900.000 actions d'une valeur nominale de 2 €, le nominal de chaque action ayant été multiplié par 2 et le nombre d'actions divisé par 2, suite à la décision de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2005.

5.7 Provisions pour risques et charges

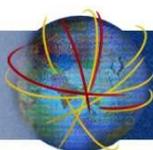
Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Détail par nature (EN K€)	Filiale	Montant au 31/12/2004	Dotations	Ecart de change	Reprises montants		Montant au 31/12/2005
					utilisés	non utilisés	
Fournisseurs et clients	Holding	39	17		-39		17
Cautions CLASQUIN NETHERLAND (1)	Holding	377	19		-60		336
Risque social	Holding	9			-9		0
Ajustement comptes Douanes ex. antér.	Holding	63	101		-51		113
Perte de change	Holding	15			-15		0
Prime non conversion empr. obligataire	Holding	8	20				28
Indemnités de départ en retraite	CLQ Italy	14	10		-1		23
Indemnités de départ en retraite	CLQ Japan	30	8	-1	-6		31
Total		555	175	-1	-181	0	548

(1) Les cautions données pour la filiale CLASQUIN NETHERLAND s'élèvent à 544 K€. Dans le cadre des litiges concernant ces cautions, le montant total de provisions constituées au titre de ce risque s'élève à 336 K€ au 31 décembre 2005; au delà de cette somme, la société estime les demandes infondées.

La holding a conclu début 2006 un accord transactionnel avec un des fournisseurs concernés par ces cautions, ce qui explique la diminution du montant de la provision pour risques correspondante et la charge exceptionnelle de 60 K€ comptabilisée en contrepartie d'une charge à payer au passif du bilan.

Un litige oppose, depuis 2002, CLASQUIN SA à un ancien salarié. La société a gagné en 1^{ère} instance devant le Conseil des Prud'hommes. En appel, le salarié a été débouté sur sa demande principale. L'affaire a été portée en Cassation à la demande du salarié mais aucune provision n'a été faite car la société estime la demande infondée.



5.8 Impôts différés

La prise en compte d'une imposition différée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 a eu, poste par poste, les incidences décrites ci-dessous.

Analyse des impôts différés actif et passif :

Impôt différé actif (en K€)	Au 01/01/2005	Impact réserves	Impact résultat	Autres variations	Au 31/12/2005
Provision pour congés payés	11		+32		43
Organic	4		+3		7
Régularisations diverses	1		-1		0
Compensation IDA/IDP	-66		+37		-29
Pertes reportables & amortissements différés	308		-308		0
Total charge (-) / produit (+)	258		-237		21

Impôt différé passif (en K€)	Au 01/01/2005	Impact réserves	Impact résultat	Autres variations	Au 31/12/2005
Location-financement	66		-37		29
Compensation IDA/IDP	-66		+37		-29
Total	0		0		0

5.9 Emprunts et dettes financières

5.9.1 Nature, variation et échéance des emprunts et dettes financières

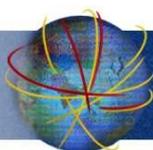
Les dettes financières peuvent être ventilées par nature et échéance de la manière suivante :

Nature (en K€)	Filiale	Montant au 31/12/2004	Nouv. empr.	Ecart de chge	Remb. empr.	Montant au 31/12/2005	Année 2006	Années 2007 à 2010	Après 2010
Emprunts obligataires (1)	Holding	500				500		333	167
Emprunts auprès des Ets de crédit (2)	Holding	1.011			413	598	231	367	0
	CL Spain	3			3	0			
	CL	69		+5	5	69	69		
	Australia								
Sous-total		1.083		+5	421	667	300	367	0
Emprunts credit-ball	Holding	457	706		186	977	310	667	
Découverts bancaires	divers	938	766			1.704	1.704		
Cptes courants d'associés	Holding								
Total Emprunts & dettes financières		2.478	1.472	+5	607	3.348	2.314	1.034	0
TOTAL		2.978				3.848	2.314	1.367	167

(1) L'emprunt obligataire résulte de l'émission sur l'exercice 2004 de 200.000 obligations convertibles en actions par Banque de Vizille, au prix unitaire d'émission de 2,50 €. L'échéance de cet emprunt est fixée au plus tard au 31 juillet 2011. Son coût annuel est de 4 %.

Ces obligations s'accompagnent d'une prime de non conversion de 4 % l'an, calculée rétroactivement à compter du jour de l'émission des obligations, et dont la charge est - par prudence - provisionnée dans un compte de résultat financier pour la période concernée (cf § 5.7 « Provisions pour risques et charges » sur le montant provisionné au bilan).

(2) Le montant d'origine de l'emprunt de CLASQUIN AUSTRALIA est en Euros.



5.9.2 Dettes financières : ventilation par principales devises

La ventilation des emprunts et dettes financières par principales devises d'origine se présente comme suit :

Montants valorisés (en K€)	Au 31/12/2005	EUR	HKD	SGD	AUD	JPY	MYR
Emprunts obligataires	500	500					
Emprunts auprès Ets crédit	667	667					
Emprunts crédit-bail	977	977					
Découverts bancaires	1.704	143	335	390	29	718	89
Comptes courants d'associés	0						
Total emprunts et dettes financières	3.848	2.287	335	390	29	718	89

5.9.3 Ventilation par nature de taux

Les emprunts bancaires ont un taux d'intérêt variable mais peuvent faire l'objet d'une couverture de taux. Au 31 décembre 2005, aucune couverture n'a été souscrite.

5.9.4 Dettes couvertes par des sûretés réelles

Le montant global des dettes couvertes par des sûretés données par les entreprises comprises dans la consolidation s'élève à 390 K€ au 31 décembre 2005 et se décompose de la manière suivante :

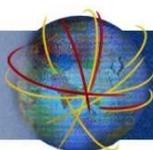
Nature (en K€)	31/12/2005	31/12/2004
Nantissement fonds de commerce CLASQUIN SINGAPORE	390	196
Total emprunt et dettes financières	390	196

5.9.5 Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme, tous à échéance à moins d'un an, se décomposent de la manière suivante :

POSTES (EN K€)	Au 31/12/2005	< 1 an	> 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés (1)	20.422	20.422	
Dettes fiscales et sociales	2.363	2.363	
Autres dettes	564	564	
Sous-total	23.349	23.349	
Produits constatés d'avance	104	104	
Total	23.453	23.453	

(1) dont 5 029 K€ de dettes vis-à-vis de l'Administration des Douanes françaises.



5.10 Engagements hors bilan

5.10.1 Engagements donnés

Factor

Le factor achète les balances Clients de la société CLASQUIN SA avec recours contre le cédant. La société CLASQUIN SA s'est engagée à céder la totalité de ses facturations.

Les montants des en-cours clients cédés, fin de période, sont résumés ci-dessous :

(en K€)	31/12/2005	31/12/2004
Montant des en-cours cédés	15.148 (1)	11.575

(1) dont 2 671 K€ de financement reçu sur créances non échues ou échues depuis moins de 60 jours (cf § 5.4.2 « Factor »).

Droit Individuel de formation

Au 31 décembre 2005, le nombre d'heures acquises au titre du Droit Individuel à la Formation par les salariés des sociétés françaises est le suivant :

- CLASQUIN SA = 3 356 heures,
- LOG SYSTEM = 360 heures.

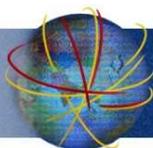
Médailles du travail

Au 31 décembre 2005, les sociétés françaises n'ont constaté aucune provision pour risque lié au passif social des médailles du travail, cette obligation n'étant prévue ni par la Convention Collective, ni par un Accord d'Entreprise.

Cautions

Les engagements donnés par CLASQUIN SA, sous forme de cautions, à des organismes financiers en contrepartie d'avances de trésorerie, ou à titre de garantie auprès de fournisseurs, sont résumés dans le tableau ci-dessous :

En faveur des filiales (en K€)	31/12/2005	31/12/2004
CLASQUIN FAR-EAST	1.319	1.234
CLASQUIN JAPAN	718	716
CLASQUIN AUSTRALIA	205	208
CLASQUIN SPAIN	60	87
CLASQUIN SINGAPORE	573	519
CLASQUIN MALAYSIA	147	127
CLASQUIN ITALY	670	352
CLASQUIN NETHERLAND	544	619
CLASQUIN THAILAND	49	NA
Total	4.285	3.862



Indemnités de départ en retraite

Elles sont résumées dans les tableaux ci-après :

Filiales constatant l'engagement en provision pour risques	Engagement au 31/12/2005 (en K€)	Charge année 2005 (en K€)
CLASQUIN JAPAN	31	8
CLASQUIN ITALY	23	10

Filiale constatant l'engagement en dettes fiscales et sociales	Engagement au 31/12/2005 (en K€)	Charge année 2005 (en K€)
CLASQUIN KOREA	50	20

Filiales ne constatant pas l'engagement en comptabilité	Engagement au 31/12/2005 (en K€)
CLASQUIN SA (1)	68
LOG SYSTEM (1)	22
CLASQUIN SPAIN (2)	NS

(1) Ce montant a été calculé avec les hypothèses suivantes : mise à la retraite à 65 ans, méthode prospective, sans actualisation ni inflation.

(2) Compte-tenu de la faible moyenne d'âge du personnel de CLASQUIN SPAIN (effectif de 8 personnes dont la plus âgée a 30 ans), le montant des indemnités de départ à la retraite est considéré comme non significatif et il n'a pas été calculé.

Filiales versant les IDR à un organisme de gestion	Charge année 2005 (en K€)
CLASQUIN AUSTRALIA (Superannuation)	37
CLASQUIN FAR-EAST (MPF Contribution)	15

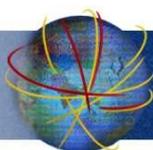
Filiales n'ayant pas d'engagement au titre des indemnités de fin de carrière, conformément à la législation en vigueur dans le pays	Effectif de la filiale au 31/12/2005
CLASQUIN USA	12
SECURE USA	3
CLASQUIN SINGAPORE	11
CLASQUIN THAILAND	14
CLASQUIN MALAYSIA	10

5.10.2 Engagements reçus

Le risque client sur les factures cédées au factor est couvert par l'assurance-crédit, avec délégation du droit à indemnité en faveur du factor.

Le montant total des en-cours clients cédés, non couvert par une assurance-crédit et financé par le factor, ne peut excéder 800 K€.

Au § 5.4.2, les fonds indisponibles figurant dans le tableau « Position du factor » indiquent l'en-cours client cédé non couvert par l'assurance crédit (il est de 85 K€ au 31 décembre 2005).



5.11 Instruments financiers

Le Groupe a recours à des ventes ou à des achats de devises à terme, afin de couvrir ses positions en devises étrangères.

Les contrats à terme ne dépassent pas une durée de 3 mois.

Au 31 décembre 2005, les couvertures utilisées sont les suivantes (aucune n'a été souscrite à titre spéculatif) :

en K devises	CLASQUIN JAPAN		CLASQUIN FAR EAST		CLASQUIN AUSTRALIA		CLASQUIN FRANCE	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
au 31/12/2005	426 K€	59,040 KJPY	13.331 K\$HK	1.450 K€	100 K€	159 K\$AU	337 K€	400 K\$
au 31/12/2004	200 K€	27.748 KJPY	11.065 K\$HK	1.110 K€	90 K€	153 K\$AU	186 K€	250 K\$

5.12 Résultat financier

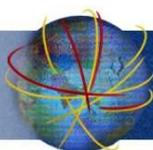
Le résultat financier se décompose comme suit :

Nature (en K€)	31/12/2005	30/12/2004
Produits financiers		
Gains de change	771	1.214
Autres produits financiers	6	7
Total	777	1.221
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	23	23
Pertes de change	837	1.156
Intérêts et charges assimilés	278	348
Total	1.138	1.527
Résultat financier	-361	-306

5.13 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Détail par nature (en K€)	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Résultat
Ajustements clients sur exercices antérieurs	28		-28
Solde créances douteuses	24	122	98
Règlement litige client CLASQUIN MALAYSIA	67		-67
Ajustements fournisseurs & comptes Douanes sur exercices antérieurs	113	41	-72
Sorties des immobilisations	16	1	-15
Litiges CLASQUIN NETHERLAND	128	60	-68
<i>Dont honoraires avocat : 49</i>			
<i>& provision intérêts de retard sur cautions : 19</i>			
<i>& indemnité payée à fournisseur : 60 (provision reprise)</i>			
Charges relatives à la fermeture de CLASQUIN BANGLADESH	13		-13
Amendes et pénalités	7		-7
Divers	70	4	-66
TOTAL	466	228	-238



5.14 Impôts sur les bénéficiaires

5.14.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés

Les déficits fiscaux et les amortissements réputés différés restant à reporter pour la holding ont été repris en totalité au 31 décembre 2005.

Cette opération a généré une charge d'impôt différé de 308 K€, ainsi qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

(EN K€)	Montant au 31/12/2004	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2005
Déficits fiscaux & amortissements réputés différés				
Existants	905		905	0
Utilisés	905		905	0
Restant à utiliser	0		0	0
Impôt différé correspondant (au taux de 34%)	308		308	0

L'impôt sur les sociétés résultant des déficits fiscaux reportables et des amortissements différés n'a pas été retraité pour les filiales étrangères.

L'impôt sur les sociétés résultant des décalages temporaires répétitifs a été retraité pour les sociétés françaises de même que pour les sociétés étrangères.

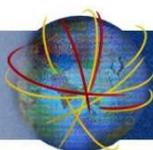
Sur l'année 2005, il génère une charge de 237 K€ - dont les 308 K€ ci-dessus inclus - (cf § 5.8 « Impôts différés »).

5.14.2 Preuve d'impôt

(EN K€)	31/12/2005	31/12/2004
Résultat net de l'ensemble consolidé	2.113	1.139
Impôt sur les résultats	+ 590	+ 188
Résultat net avant impôt	2.703	1.327
Charge d'impôt théorique (au taux de 34%)	919	451
Charge d'impôt comptabilisée	590	188
Différence d'impôt à expliquer (1)	329	263

(1) La différence entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme ci-après :

(EN K€)	CHARGES	PRODUITS
Ecart de taux sur les sociétés étrangères		140
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées	11	
Déficits reportables & ARD utilisés		109
Eléments imposés à taux réduit & crédits d'impôts		2
Différences permanentes		89
IFA		
Variation de taux sur impôt différé		
Total	11	340
Produit net d'impôt		329



5.15 Répartition de l'effectif et contrat d'intéressement

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

5.15.1 Effectif : répartition par zone géographique

	2005			2004		Evolution 2005 / 2004
	Nombre	%	%	Nombre	%	
France	141	45.6%	43.4%	121	47.1%	16.5%
Autres pays d'Europe	13	4.2%	4.0%	10	3.9%	30.0%
Asie	143	46.3%	44.0%	113	44.0%	26.6%
USA	12	3.9%	3.7%	13	5.0%	-7.7%
Total hors Log System	309	100.0%	95.1%	257	100.0%	20.2%
Log System	16		4.9%	10		60.0%
Total	325		100.0%	267		21.7%

5.15.2 Effectif : répartition par fonction

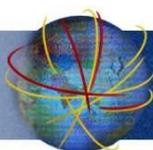
	2005		
	Nombre	%	%
Opérations	187	60.5%	57.6%
Commerciaux	53	17.2%	16.3%
Back office	40	12.9%	12.3%
Management (dont country and PC managers)	29	9.4%	8.9%
Total hors Log System	309	100.0%	95.1%
Log System	16		4.9%
Total	325		100.0%

5.15.3 Effectif : répartition cadres / non cadres

	2005		2004		Evolution 2005 / 2004
	Nombre	%	Nombre	%	
Non cadres	235	72.3%	196	73.4%	19.9%
Cadres	90	27.7%	71	26.6%	26.8%
Total	325	100.0%	267	100.0%	21.7%

5.15.4 Contrat d'intéressement

- 1er semestre 2004 : aucun contrat d'intéressement applicable.
- 2ème semestre 2004 : contrat d'intéressement applicable chez CLASQUIN SA : coût = 154 K€.
- année 2005 : contrat d'intéressement applicable chez CLASQUIN SA : coût = 659 K€.



6. Autres informations

6.1 Soldes intermédiaires de gestion

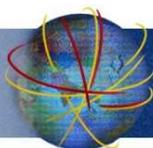
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	En K€	
	31/12/2005	31/12/2004
CHIFFRE D'AFFAIRES	92.334	70.635
SOUS-TRAITANCE	70.652	53.079
MARGE BRUTE	21.682	17.556
Frais relatifs aux locaux	1.493	1.488
Frais de communication	608	592
Publicité et promotions	452	318
Voyages et déplacements	902	673
Honoraires	829	701
Assurances	465	320
Divers	642	523
TOTAL CHARGES EXTERNES	5.391	4.615
VALEUR AJOUTEE	16.291	12.941
Salaires & charges	11.995	9.672
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4.296	3.269
Dotations nettes de reprise aux amortissements et provisions	965	1.192
RESULTAT D'EXPLOITATION	3.331	2.077
Produits financiers	777	1.220
Charges financières	1.138	1.527
RESULTAT FINANCIER	361	-307
RESULTAT COURANT	2.970	1.770
Produits exceptionnels	229	437
Charges exceptionnelles	467	856
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-238	-419
RESULTAT NET AVANT IMPÔTS	2.732	1.351
IMPÔTS SOCIETE	590	189
DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION	29	23
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2.113	1.139
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (en K€)	3.280	2.264

6.2 Evolution du BFR et de la trésorerie retraités des écritures du factor

Le bilan du groupe CLASQUIN intègre les écritures liées à l'utilisation du factor de la manière suivante :

- la cession des factures clients au factor est imputée au crédit des comptes clients lors de la cession,
- les fonds de garantie apparaissent dans les autres créances à l'actif du bilan,
- l'en-cours des factures cédées, disponible à tout instant pour financement par le factor, figure dans les disponibilités.

Afin de faire ressortir le besoin en fonds de roulement et la trésorerie du Groupe, hors cession au factor, les tableaux ci-après ont été établis après annulation des écritures de cession au factor.

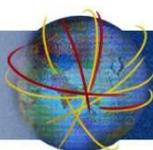


6.2.1 Situation financière consolidée synthétique du Groupe CLASQUIN

En K€	31/12/05	31/12/04		31/12/05	31/12/04
Biens stables	2.670	2.341	Fonds propres	4.978	2.813
			Autres financements stables	2.692	2.595
			Total financements stables	7.670	5.408
			I - Fonds de roulement	5.000	3.067
Autres créances (dont prêts aux sociétés non consolidées)	11.793	7.186	Fournisseurs et comptes rattachés	20.422	15.874
Annulation des cessions au factor	5.348	4.234	Autres dettes	3.031	1.985
Clients, cptes rattachés et autres créances avant cession factor	30.026	20.601	Financements d'exploitation	23.453	17.859
II - Besoin en fonds de roulement retraité du factor	6.573	2.742			
III - Impôts différés	21	258			
Trésorerie avant retraitement du factor	11.291	9.248	Découvert bancaire avant retraitement du factor		
Retraitement du factor	-12.885	-9.181	Retraitement du factor		
Trésorerie retraitée du factor		67	Découverts bancaires retraités du factor	1.594	

6.2.2 Tableaux de flux retraité des écritures du factor

En K€	31/12/2005	31/12/2004
- Résultat net (part du Groupe)	2.090	1.121
- Elimination charges et produits sans incidence sur la trésorerie	1.190	1.143
♦ Capacité d'autofinancement (A)	3.280	2.264
- Créances clients et comptes rattachés	-4.607	-1.284
- Autres créances (dont prêts sociétés non consolidées)	-1.119	-54
- Annulation cessions au factor	-3.704	-2.282
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.548	3.304
- Autres dettes	1.046	327
- Différence de change sur BFR	140	2
♦ Variation du besoin en fonds de roulement (B)	-3.696	13
♦ Variation de trésorerie liée à l'exploitation (C) = (A) + (B)	-416	2.277
♦ Opération sur le capital (D)		2.000
♦ Trésorerie affectée aux investissements (E)	-1.201	-589
♦ Trésorerie liée au financement (F)	-133	763
♦ Divers (G)		-43
Variation globale de trésorerie retraitée du factor (C) + (D) + (E) + (F) + (G)	-1.750	4.408
(a) Trésorerie début de période retraitée du factor	67	-4.281
(b) Trésorerie fin de période retraitée du factor	-1.594	67
(c) Différence de change	-89	60
Variation de trésorerie retraitée du factor (b) - (a) + (c)	-1.750	4.408



6.2.3 Tableau de passage entre le tableau de flux de trésorerie (§ C.1) et le tableau de flux retraité des écritures du factor (§ 6.2.2)

En K€	31/12/2005				
	Tableau de flux des comptes consolidés (§ C.1)	Tableau de flux retraité des écritures du factor (§ 6.2.2)	REF dans le tableau de flux retraité	Différentiel	Dont
Capacité d'autofinancement	3.280	3.280	(A)	0	
Trésorerie provenant du BFR	-3.696	8	(B)	-3.704	Variation du factor -3.704
Trésorerie affectée aux investissements	-1.201	-1.201	(E)	0	
Trésorerie résultant du financement	-133	-133	(F)	0	
Variation globale de trésorerie	-1.750	1.954		-3.704	= variation du factor -3.704
Trésorerie de fin de période	11.291	-1.594		12.885	= Cessions nettes au factor en fin de période.

6.3 Chiffre d'affaires

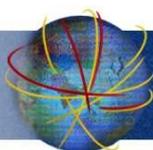
6.3.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

- Avant écritures de consolidation :

	2005		2004		Evolution 2005 / 2004	
	En K€	%	En K€	%	En K€	%
France	55.381	48.1%	44.057	49.0%	11.324	25.7%
Autres pays d'Europe	6.153	5.3%	3.781	4.2%	2.372	62.7%
Asie	47.446	41.2%	35.992	40.0%	11.454	31.8%
USA	6.231	5.4%	6.109	6.8%	122	2.0%
Total hors Log System et écritures de consolidation	115.211	100.0%	89.939	100.0%	25.272	28.1%
Log System	1.365		908		457	50.2%
Ecritures de consolidation	-24.242		-20.212		-4.030	19.9%
Total consolidé	92.334		70.635		21.699	30.7%

- Après écritures de consolidation :

	2005		2004		Evolution 2005 / 2004	
	En K€	%	En K€	%	En K€	%
France	48.728	53.5%	35.718	51.1%	13.010	36.4%
Autres pays d'Europe	4.688	5.1%	2.251	3.2%	2.437	108.2%
Asie	33.387	36.6%	28.713	41.1%	4.674	16.3%
USA	4.340	4.8%	3.179	4.6%	1.161	36.5%
Total hors Log System	91.143	100.0%	69.861	100.0%	21.282	30.4%
Log System	1.191		774		417	53.8%
Total consolidé	92.334		70.635		21.699	30.7%



6.3.2 Répartition du chiffre d'affaires par métier

	2005		2004		Evolution 2005 / 2004	
	En K€	%	En K€	%	En K€	%
Aérien	51.387	56.5%	40.594	58.22%	10.793	26.6%
Maritime	36.825	40.5%	26.618	38.17%	10.207	38.3%
Autres	2.757	3.0%	2.515	3.61%	242	9.6%
Total hors Log System	90.969	100.0%	69.727	100.0%	21.242	30.5%
Log System	1.365		908		457	50.2%
Total consolidé	92.334		70.635		21.699	30.7%

6.3.3 Répartition du chiffre d'affaires par devise

	2005		2004	
	En K€	%	En K€	%
Eur	62.900	54.0%	48.746	53.7%
USD/HKD	30.465	26.1%	20.751	22.8%
Yen	10.072	8.6%	11.486	12.6%
Autres	13.139	11.3%	9.864	10.9%
Total avant écritures de consolidation	116.576	100.0%	90.847	100.0%
Ecritures de consolidation	-24.242		-20.212	
Total avant écritures de consolidation	92.334		70.635	

6.3.4 Incidence des taux de change sur le chiffre d'affaires

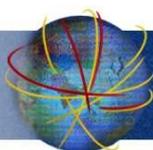
	2005	2004	Variation	%
A taux de change variable	92.334	70.635	21.699	30.7%
A taux de change constant	91.959	70.635	21.324	30.2%
Différentiel			375	0.5%

6.4 Marge commerciale brute

6.4.1 Répartition de la marge commerciale par zone géographique

- Avant écritures de consolidation :

	2005		2004		Evolution 2005 / 2004	
	En K€	%	En K€	%	En K€	%
France	11.967	54.3%	9.898	54.8%	2.069	20.9%
Autres pays d'Europe	1.300	5.9%	988	5.5%	312	31.5%
Asie	7.381	33.5%	5.841	32.3%	1.540	26.4%
USA	1.380	6.3%	1.330	7.4%	50	3.8%
Total hors Log System et écritures de consolidation	22.028	100.0%	18.057	100.0%	3.971	22.0%
Log System	955		651		304	46.6%
Ecritures de consolidation	-1.301		-1.152		-149	12.9%
Total consolidé	21.682		17.556		4.126	23.5%



- Après écritures de consolidation :

	2005		2004		Evolution 2005 / 2004	
	En K€	%	En K€	%	En K€	%
France	11.085	53.1%	8.996	53.2%	2.089	23.2%
Autres pays d'Europe	1.300	6.2%	883	5.2%	417	47.2%
Asie	7.143	34.2%	5.696	33.7%	1.447	25.4%
USA	1.343	6.5%	1.330	7.9%	13	1.0%
Total hors Log System	20.871	100.0%	16.905	100.0%	3.966	23.5%
Log System	811		651		160	24.6%
Total consolidé	21.682		17.556		4.126	23.5%

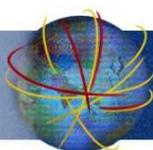
6.4.2 Répartition de la marge commerciale brute par métier

	2005		2004		Evolution 2005 / 2004	
	En K€	%	En K€	%	En K€	%
Aérien	12.779	61.7%	10.417	61.6%	2.362	22.7%
Maritime	7.236	34.9%	5.467	32.3%	1.769	32.4
Autres	712	3.4%	1.021	6.1%	-309	-30.2%
Total hors Log System	20.727	100.0%	16.905	100.0%	3.822	22.6%
Log System	955		651		304	46.6%
Total consolidé	21.682		17.556		4.126	23.5%

6.5 Résultat d'exploitation

6.5.1 Répartition du résultat d'exploitation par zone géographique

	2005		2004		Evolution 2005 / 2004	
	En K€	%	En K€	%	En K€	%
France	1.540	46.1%	1.485	71.2%	55	3.7%
Autres pays d'Europe	341	10.2%	138	6.6%	203	147.6%
Asie	1.336	40.1%	347	16.6%	989	285.1%
USA	120	3.6%	116	5.6%	4	3.8%
Total hors Log System et écritures de consolidation	3.337	100.0%	2.086	100.0%	1.251	60.0%
Log System	51		28		23	82.6%
Ecritures de consolidation	-57		-37		-20	56.1%
Total consolidé	3.331		2.077		1.254	60.4%



6.6 Événements postérieurs à la clôture

La société s'est introduite le 31 janvier 2006 sur le marché Alternext d'Euronext Paris.

Le nombre d'actions mis sur le marché a été de 496 276.

Le prix de l'action a été fixé à 15,50 €.

Le produit brut de l'offre a été de 7 692 278 €.

Le produit brut de l'augmentation de capital s'est élevé à 4 619 000 €.

Le produit brut des cessions d'actions réalisées par les actionnaires s'est élevé à 3 073 278 €.

Les salariés de CLASQUIN SA ont souscrit, lors de l'introduction en bourse, 31 931 actions par l'intermédiaire du FCPE « Clasquin Performances ».

Le prix de l'action a été fixé à 12,40 € (après abattement de 20%).

Le produit de l'augmentation de capital réservée aux salariés s'est élevé à 395 944 €.

Suite à ces deux opérations, le capital de la société a été porté à 4 459 862 €, soit 2 229 931 actions de 2 € chacune.

6.7 Entreprises liées

Le volume des transactions réalisées avec les entreprises liées non consolidées est non significatif.

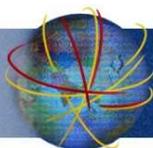
6.8 Dirigeants

6.8.1 Rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération des organes d'administration et de direction s'élève à 225 K€ pour l'année 2005.

6.8.2 Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Il n'y a pas d'engagement en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice des membres et anciens membres des organes d'administration et de direction.



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société CLASQUIN SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants de l'annexe :

- note 4.1. : la présentation d'informations complémentaires dans les comparaisons avec les exercices antérieurs à 2005,
- note 4.2. : l'incidence du changement de méthode comptable résultant de la première application des règlements n° 2004-06 et n° 2002-10 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

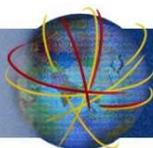
Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- dans le cadre de notre appréciation des principes de présentation suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements de présentation mentionnés dans le paragraphe 4.1. de l'annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2005 et de la présentation qui en est faite,
- comme indiqué dans les notes 3.3.6. et 3.3.8. aux états financiers, la société Clasquin SA cède ses créances clients selon un contrat avec un factor.

Nous avons examiné la correcte traduction comptable des opérations de factor, le caractère approprié de cette comptabilisation ainsi que de sa présentation dans les comptes consolidés. Nous nous sommes également assurés que les notes 3.3.6. et 3.3.8. fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon, le 5 avril 2006

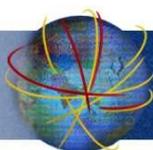
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Cabinet Pin et Associés

Alain Chamak
Associé

Jean-François Pin
Associé

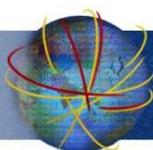


Comptes sociaux

Table des matières

A.	Bilan	80
1.	Bilan actif	80
2.	Bilan passif	81
B.	Compte de résultat	82
C.	Annexe aux comptes annuels 2005	84
1	Faits majeurs	84
1.1	Eléments significatifs de l'exercice : ouverture de filiales à l'étranger et de bureaux en France	84
1.2	Eléments postérieurs à la clôture de l'exercice	84
1.3	Principes, règles et méthodes comptables	84
2	Informations relatives au bilan	85
2.1	Informations relatives à l'actif	85
2.1.1	Immobilisations incorporelles	85
2.1.2	Immobilisations corporelles	85
2.1.3	Crédit-bail	86
2.1.4	Immobilisations financières	87
2.1.5	Filiales et participations	87
2.1.6	Créances	88
2.1.7	Opérations en devises	89
2.1.8	Produits à recevoir	89
2.1.9	Charges constatées d'avance	89
2.2	Informations relatives au passif	90
2.2.1	Capital social	90
2.2.2	Provisions	90
2.2.3	Instruments financiers	91
2.2.4	Entreprises liées	91
2.2.5	Engagements hors bilan	91
2.2.6	Dettes financières	92
2.2.7	Autres dettes	92
2.2.8	Produits constatés d'avance	93
D.	Informations relatives au compte de résultat	93
1	Ventilation du chiffre d'affaires	93
2	Produits et charges exceptionnels	93
3	Allègement et accroissement de la dette future d'impôt	94
E.	Autres informations	94
1.	Engagements	94
2.	Effectif	94
3.	Contrat d'intéressement	94

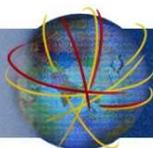
Tous les montants sont exprimés en Euros



A. Bilan

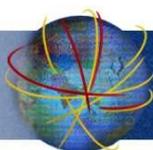
1. Bilan Actif

ACTIF	EUR				
	31/12/2005				31/12/2004
	Note	Brut	Amort	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2.1.1				
Logiciels		2.018.740	1.714.367	304.373	635.050
Fonds commercial (1)		5.801.956		5.801.956	5.801.956
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		7.820.696	1.714.367	6.106.329	6.437.006
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2.1.2				
Constructions		3.604	1.186	2.419	2.714
Autres immobilisations corporelles		736.699	477.154	259.545	317.103
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		740.303	478.340	261.964	319.817
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2.1.4				
Participations		2.010.629	434.762	1.575.867	1.492.839
Autres immobilisations financières		83.577		83.577	60.943
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2.094.206	434.762	1.659.444	1.553.782
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		10.655.205	2.627.469	8.027.736	8.310.605
CREANCES (3)	2.1.6				
Clients et comptes rattachés		5.476.333	219.272	5.257.061	2.642.094
Autres créances		4.004.499		4.004.499	3.139.211
TOTAL CREANCES		9.480.832	219.272	9.261.560	5.781.305
DISPONIBILITES					
Comptes bancaires et caisse		669.118		669.118	571.317
Disponible auprès du factor	2.1.6.1	10.213.713		10.213.713	8.324.457
TOTAL DISPONIBILITES		10.882.831		10.882.831	8.895.774
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)		671.286		671.286	410.162
TOTAL ACTIF CIRCULANT		21.034.949	219.272	20.815.678	15.087.241
Charges à répartir sur plusieurs exercices					16.761
Ecart de conversion actif		3.036		3.036	15.353
TOTAL ACTIF		31.693.190	2.846.740	28.846.449	23.429.960
1) dont droit au bail				12.043	12.043
2) dont à moins d'un an (brut)					
3) dont à plus d'un an (brut)				403.767	342.495



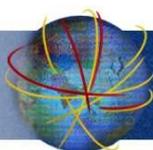
2. Bilan Passif

PASSIF	EUR		
	Note	31/12/2005	31/12/2004
CAPITAL SOCIAL (dont versé : 3.800.000)	2.2.1	3.800.000	3.800.000
PRIMES D'EMISSION ET DE FUSION		915.691	2.115.691
RESERVES :			
- réserve légale		83.588	58.974
- réserves réglementées			40.504
- autres réserves		2.052.978	572.807
RESULTAT DE L'EXERCICE		1.122.998	492.281
TOTAL CAPITAUX PROPRES		7.975.255	7.080.256
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.2.2		
Provisions pour risques		469.070	503.424
Provisions pour charges		28.033	8.033
TOTAL PROVISIONS		497.103	511.457
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	2.2.6		
Emprunts obligataires convertibles		500.000	500.000
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)		597.780	1.011.313
Emprunts et dettes financières		839.555	836.539
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		1.937.335	2.347.852
DETTES (1)	2.2.7		
Fournisseurs et comptes rattachés		15.512.699	11.494.492
Dettes fiscales et sociales		1.764.769	995.075
Autres dettes		937.904	777.654
Produits constatés d'avance (1)		11.593	13.485
TOTAL DETTES	18.226.964	13.280.706	
ECART DE CONVERSION PASSIF		209.792	209.689
TOTAL PASSIF		28.846.449	23.429.960
(1) dont à plus d'un an (a)		866.700	1.146.280
(1) dont à moins d'un an (a)		19.297.599	14.482.278

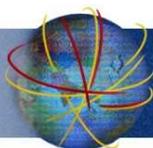


B. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Note	EUR	
		31/12/2005	31/12/2004
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			
Chiffre d'affaires	D.1	55.450.263	44.016.259
France		7.856.100	
Export		47.594.163	
Subventions d'exploitation		27.659	27.095
Reprises sur provisions et transferts de charges		131.952	172.399
Autres produits		7.724	18.261
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		55.617.597	44.234.014
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			
Autres achats et charges externes (a)		47.031.815	36.980.761
Impôts, taxes et versements assimilés		305.591	245.233
Salaires et traitements		3.911.314	3.132.85
Charges sociales		1.605.263	1.363.696
Dotations aux amortissements sur immobilisations		475.562	685.877
Dotations aux provisions sur actif circulant		38.053	22.922
Dotations aux provisions pour risques et charges		20.176	73.704
Autres charges		31.199	50.727
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		53.418.974	42.555.785
RESULTAT D'EXPLOITATION		2.198.624	1.678.229
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations (3)		51.711	65.673
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			69
Autres intérêts et produits assimilés (3)		74.380	57.450
Reprises sur provisions et transferts de charges		207.619	
Différences positives de change		79.977	214.902
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		413.687	338.094
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et provisions		144.640	51.692
Intérêts et charges assimilées (4)		309.028	370.913
Différences négatives de change		170.170	359.093
TOTAL CHARGES FINANCIERES		623.838	781.698
RESULTAT FINANCIER		-210.151	- 443.604
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1.988.472	1.234.625



COMPTE DE RESULTAT (suite)	Note	EUR	
		31/12/2005	31/12/2004
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	D.2	138.779	226.270
Produits exceptionnels sur opérations en capital		620	7.000
Reprises sur provisions et transferts de charges		60.000	96.373
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		199.399	329.643
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	D.2	171.461	712.799
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6.651	7.607
Dotations aux amortissements et provisions		120.391	178.153
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		298.503	898.559
RESULTAT EXCEPTIONNEL		- 99.104	- 568.916
Participation des salariés aux résultats		681.943	150.928
Impôts sur les bénéfices		84.428	22.500
TOTAL DES PRODUITS		56.230.683	44.901.751
TOTAL DES CHARGES		55.107.685	44.409.470
BENEFICE OU PERTE		1.122.998	492.281
(a) y compris redevance de crédit-bail mobilier		188.915	21.099
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		51.710	121.374
(3) dont produits concernant les entités liées		126.398	136.107
(4) dont intérêts concernant les entités liées			



C Annexe aux comptes annuels 2005

1. Faits majeurs

1.1 Éléments significatifs de l'exercice : ouverture de filiales à l'étranger et de bureaux en France

- Au 1^{er} juillet 2005, CLASQUIN THAILAND a été rachetée par CLASQUIN SA pour le prix de 29 400 Thai Baths (0,6 K€).
- Ouverture, au sein de CLASQUIN SA, d'un bureau à Grenoble, suite au rachat de l'activité de transit de la société ECTRA.
- Ouverture, au sein de CLASQUIN SA d'un bureau à Tours.

1.2 Éléments postérieurs à la clôture de l'exercice

La société s'est introduite le 31 janvier 2006 sur le marché Alternext d'Euronext Paris.
Le nombre d'actions mis sur le marché a été de 496.276. Le prix de l'action a été fixé à 15,50 €.
Le produit brut de l'offre a été de 7.692.278 €.
Le produit brut de l'augmentation de capital s'est élevé à 4.619.000 €.
Le produit brut des cessions d'actions réalisées par les actionnaires s'est élevé à 3.073.278 €.

Les salariés de CLASQUIN SA ont souscrit 31.931 actions lors de l'introduction en bourse par l'intermédiaire du FCPE « Clasquin Performances ».
Le prix de l'action a été fixé à 12,40 € (abattement de 20 %).
Le produit de l'augmentation de capital réservée aux salariés s'est élevé à 395.944 €.

Suite à ces deux opérations, le capital de la société a été porté à 4.459.862 €, soit 2.229.931 actions de 2,00 € chacune.

Les frais engagés sur 2005 pour l'introduction en bourse figurent à l'actif du bilan à la ligne « débiteurs divers » et s'imputeront en 2006 sur la prime d'émission.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

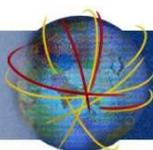
Les comptes annuels ont été établis le 5 avril 2006 et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

La première application des principes comptables non liés à la consolidation découlant notamment du règlement n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs a eu une incidence sur les comptes de CLASQUIN SA. Les charges à étaler existant au 31 décembre 2004 pour un montant de 16.761 € ont été soldées au 1^{er} janvier 2005 par « autres charges ».

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



2. Informations relatives au bilan

2.1. Informations relatives à l'Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	2.019.596		856	2.018.740
Concessions, brevets, licences, logiciels Fonds commercial et droit au bail	5.801.956			5.801.956
Total	7.821.552		856	7.820.696

L'origine du fonds de commerce est détaillée ci-dessous :

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Apport partiel d'actif Fusion absorption de CLASQUIN FRANCE SAS			1.375.243 4.414.670	1.375.243 4.414.670	
Total			5.789.913	5.789.913	

La différence entre le total de 5.789.913 € du présent tableau et les 5.801.956 € du tableau ci-dessus correspond au droit au bail pour un montant de 12.043 €.

Les immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

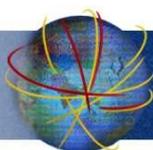
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Concessions, brevets, licences, logiciels Fonds commercial et droit au bail	1.384.545	330.678	856	1.714.367
Total	1.384.545	330.678	856	1.714.367

Les logiciels sont amortis suivant le mode linéaire et sur une durée de 1 à 5 ans.

2.1.2 Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
Constructions	3.604			3.604
Installations générales, agencements et aménagements divers	228.666	78.428	4.338	302.756
Matériel de transport	80.584			80.584
Matériel de bureau, informatique et mobilier	393.628	14.584	55.190	353.359
Total	706.482	93.012	59.528	740.303

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).



AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
Constructions	890	296		1.186
Installations générales, agencements et aménagements divers	105.912	38.232	1.346	142.797
Matériel de transport	49.895	12.333		62.228
Matériel de bureau, informatique et mobilier	229.968	94.024	52.102	272.128
Total	386.665	144.885	53.448	478.340

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

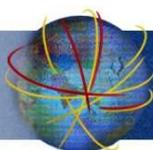
- agencements et aménagements des constructions 5 à 10 ans
- matériel de transport 3 à 5 ans
- mobilier de bureau 10 ans
- matériel informatique 3 à 5 ans

Les logiciels et le matériel informatique font l'objet d'un contrat de location financement depuis septembre 2004.

2.1.3 Crédit-bail

POSTES DU BILAN	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Immobilisations incorporelles Concessions, brevets, licences, logiciels	728.347	114.618	148.595	579.752	100.766	112.713
Immobilisations corporelles Constructions						
Installations générales, agencements et aménagements divers	60.000	9.096	9.096	50.904	9.120	9.120
Matériel de transport	393.064	95.287	121.975	271.089	79.030	88.182
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Total	1.181.411	219.001	279.666	901.745	188.916	210.015

POSTES DU BILAN	Redevances restant à payer					Montant pris en charge dans l'exercice
	A 1 an au +	A + 1 an et - 5 ans	A + 5 ans	Total	Prix d'achat résiduel	
Immobilisations incorporelles Concessions, brevets, licences, logiciels	195.126	501.156	0	696.282	0	100.766
Immobilisations corporelles Constructions						
Installations générales, agencements et aménagements divers	25.108	21.041	0	46.149	9.000	9.120
Matériel de transport	131.526	186.141	0	317.667	11.274	79.030
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Total	351.760	708.338	0	1.060.098	20.274	188.916



2.1.4 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2.010.581	617	571	2.010.629
Prêts et autres immobilisations financières	60.943	26.122	3.488	83.577
Total	2.071.524	26.739	4.058	2.094.206

Le poste « autres immobilisations financières » est essentiellement constitué de dépôts et cautionnement versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

2.1.5 Filiales et participations

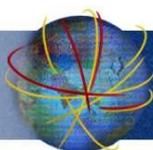
FILIALES (plus de 50 % du capital détenu)	Capital	Fonds propres au 31/12/2005	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus	
				brut	net
CLASQUIN FAR EAST	108.500	1.733.450	100 %	128.893	128.893
CLASQUIN AUSTRALIA	386.812	138.724	100 %	365.428	130.326
CLASQUIN JAPAN	71.800	321.776	100 %	196.746	196.746
CLASQUIN SPAIN	335.032	472.045	100 %	453.356	453.356
CLASQUIN SINGAPORE	202.959	207.658	100 %	232.047	186.802
CLASQUIN ITALY	10.400	39.291	100 %	54.367	48.367
CLASQUIN US	16.890	536.446	80 %	99.148	99.148
CLASQUIN KOREA	246.000	353.614	100 %	214.493	214.493
CLASQUIN NETHERLAND	NA	NA	NA	18.106	0
CLASQUIN THAILAND	123.360	-82.869	100 %	617	617
CLASQUIN MALAYSIA	95.752	12.758	100 %	127.372	9.372
LOG SYSTEM	7.622	105.524	70 %	88.039	88.039

FILIALES (plus de 50 % du capital détenu)	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société au 31/12/2005	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat 2005	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
CLASQUIN FAR EAST	0	1.318.898	24.234.595	921.095	0
CLASQUIN AUSTRALIA	0	204.760	5.369.715	32.218	0
CLASQUIN JAPAN	0	718.000	10.072.918	98.930	0
CLASQUIN SPAIN	0	60.000	4.810.007	232.213	0
CLASQUIN SINGAPORE	0	572.897	2.537.497	22.422	0
CLASQUIN ITALY	0	670.000	1.343.485	16.697	0
CLASQUIN US	0	0	5.863.446	61.507	0
CLASQUIN KOREA	0	0	2.763.020	25.332	0
CLASQUIN NETHERLAND	0	544.105	NA	NA	0
CLASQUIN THAILAND	0	49.261	733.102	2.671	0
CLASQUIN MALAYSIA	0	147.312	1.733.921	-18.418	0
LOG SYSTEM	0	0	1.364.724	32.682	10.500

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Du fait de son caractère non stratégique, la filiale CLASQUIN BANGLADESH a été fermée au cours de l'année 2005 engendrant un coût de 13.306 €.

Au 1^{er} juillet 2005, CLASQUIN THAILAND a été rachetée par CLASQUIN SA pour le prix de 29.400 Thai Baths (0,6 K€).



2.1.6 Créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé : Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	83.577	83.577	
De l'actif circulant : Clients douteux ou litigieux Autres créances clients * Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Débiteurs divers Charges constatées d'avance	386.399 5.089.934 8.818 713 34.737 166.692 3.793.540 671.286	5.089.934 8.818 713 17.369 166.692 3.793.540 671.286	386.399 17.368
Total	10.235.695	9.831.929	403.767
* dont entreprises liées	1.127.220		

2.1.6.1 Factor

Il existe, chez CLASQUIN SA, un contrat de factor dont la comptabilisation a pour effet de minorer les comptes clients du montant des factures cédées ; en contrepartie, le factor met un compte-courant à la disposition de CLASQUIN.

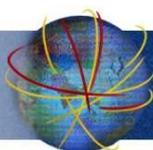
Au 31 décembre 2005, l'impact sur le poste Clients est une réduction de 15 148 K€.

L'incidence, sur les autres postes de l'actif et sur les engagements hors bilan, est résumée ci-dessous :

POSITION DU FACTOR (en K€)	31/12/2005	31/12/2004	
Autres créances	662	1.115	Factures en cours de cession
	1.516	1.142	Encaissements en cours d'imputation
	85	137	Fonds de garantie factor
	2.263	2.394	Fonds indisponibles
Disponible auprès du factor	10.214	5.069	Financements disponibles
	(2)	3.255	Fonds affectés Douanes et CASS
Financement reçu sur en-cours client	2.671	857	Financements obtenus du factor sur factures cédées non restituées
Montant de la balance Clients cédée	15.148 (1)	11.575	

(1) Un nouveau contrat d'affacturage a été mis en place au début du mois d'octobre 2005, qui consiste à céder périodiquement une balance Clients.

(2) Il n'existe plus, dans le nouveau contrat d'affacturage, de réserve affectée au paiement des droits de douane, ces paiements étant désormais directement prélevés sur les financements disponibles.
Par ailleurs, l'Administration des Douanes est garantie du paiement des droits de douane par des organismes de caution, à hauteur de 4 110 K€.



2.1.6.2 Créances douteuses

Les créances douteuses font l'objet d'une provision pour dépréciation nominative totale ou partielle en cas de probabilité de recouvrement incertaine et d'antériorité significative.

2.1.6.3 Autres créances

Les frais engagés en 2005 et liés à l'introduction en bourse réalisée en 2006 ont été comptabilisés au 31 décembre 2005 dans un compte d'attente rattaché au poste « autres créances » pour un montant de 221.250 €.

L'ensemble de ces frais ainsi que ceux engagés en 2006 seront imputés en 2006 sur la prime d'émission.

2.1.7 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis aux cours de clôture et des écarts de conversion ont été constatés au 31 décembre 2005 :

- écarts de conversion passif constaté pour 209.792 €
- écarts de conversion actif constaté pour 3.036 €

L'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

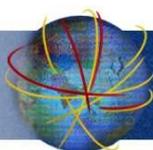
2.1.8 Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	Au 31 décembre 2005	Au 31 décembre 2004
Créances clients et comptes rattachés	912.232	347.670
Autres créances	20.205	72.101
Total	932.437	419.771

2.1.9 Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Au 31 décembre 2005	Au 31 décembre 2004
Charges d'exploitation	548.822	400.284
Charges financières	1.396	9.878
Total	550.218	410.162

Les charges constatées d'avance sont majoritairement constituées de frais engagés sur des dossiers pour des affaires dont l'exécution est postérieure à la clôture.



2.2. Informations relatives au Passif

2.2.1 Capital social

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 novembre 2005, le nombre d'actions a été réduit et en contrepartie la valeur nominale des actions a été augmentée.

- Le capital social se compose de 1.900.000 actions d'une valeur nominale de 2,00 €
Actions au début de l'exercice : 3.800.000 - valeur nominale : 1,00 €
- Décisions de l'A.G.E. du 18/11/2005
Actions à la fin de l'exercice : 1.900.000 - valeur nominale : 2,00 €

2.2.2 Provisions

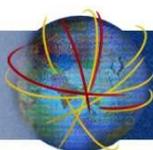
PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour pertes de change	15.353	3.036	15.353		3.036
Autres provisions pour risques et charges	496.104	157.530	159.567		494.067
Total	511.457	160.566	174.920		497.103
Provisions pour dépréciations					
Sur titres de participation	517.742	124.640	207.619		434.762
Sur comptes clients	182.285	38.053	1.067		219.272
Total	700.027	162.693	208.686		654.034
Total des provisions	1.211.484	323.259	383.606		1.151.137
<i>Dont dotations et reprises :</i>					
• d'exploitation		58.229	115.987		
• financières		144.640	207.619		
• exceptionnelles		120.391	60.000		

Une provision pour risques et charges est constituée lorsqu'on constate l'existence d'un engagement vis-à-vis d'un tiers à la date de clôture de l'exercice, et qu'une sortie de ressources est certaine et probable à la date d'arrêté des comptes sans contrepartie équivalente.

Les cautions données pour la filiale CLASQUIN NETHERLAND s'élèvent à 544.105 €. Dans le cadre des litiges concernant ces cautions, le montant total des provisions constituées au titre de ce risque s'élève à 335.528 € au 31 décembre 2005 ; au-delà de cette somme, la société estime les demandes infondées.

La société a signé début 2006 un accord avec un des fournisseurs concernés par ces cautions. Cela explique la diminution des cautions, des provisions pour risques correspondantes et la charge exceptionnelle passée en contrepartie.

Un litige oppose depuis 2002 la société à un ancien salarié. La société a gagné en 1^{ère} instance devant le Conseil des Prud'hommes. En appel, le salarié a été débouté sur sa demande principale. L'affaire a été portée en Cassation à la demande du salarié. Aucune provision n'a été faite car la société estime que la demande est infondée.



2.2.3 Instruments financiers

La société a recours à des ventes ou à des achats de devises à terme afin de couvrir ses positions en devises étrangères.

Les contrats à terme ne dépassent pas une durée de 3 mois.

Les couvertures utilisées étaient les suivantes :

MONTANT DES COUVERTURES	Au 31 décembre 2005	Au 31 décembre 2004
Achat	337 K€	186 K€
Vente	400 K\$	250 K\$

2.2.4 Entreprises liées

Les éléments concernant les entreprises liées se retrouvent :

- à l'actif : voir tableau 2.1.6 « créances »
- et au passif : voir tableau 2.2.7 « dettes »

2.2.5 Engagements hors bilan

Factor

Le factor achète les créances de la société CLASQUIN SA avec recours contre le cédant. La société s'est engagée à céder la totalité de ses facturations.

Le montant des en-cours clients cédés, fin de période, est de 15.147.740 €.

Le risque client sur les factures cédées au factor est couvert par l'assurance-crédit, avec délégation du droit à indemnité en faveur du factor.

Le montant total des en-cours clients cédés, non couvert par une assurance-crédit et financé par le factor, ne peut excéder 800 K€.

Droit Individuel de formation

Au 31 décembre 2005, le nombre d'heures acquises au titre du Droit Individuel à la Formation par les salariés de la société est de 3.356 heures.

Médailles du travail

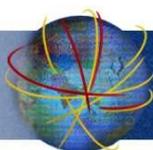
Au 31 décembre 2005, la société n'a constaté aucune provision pour le risque lié au passif social des médailles du travail, cette obligation n'étant prévue ni par la Convention Collective, ni par un Accord d'Entreprise.

Cautions

Les engagements donnés par CLASQUIN SA pour ses filiales, sous forme de cautions, à des organismes financiers en contrepartie d'avances de trésorerie, ou à titre de garantie auprès de fournisseurs, représentent un total de 4.285.233 €.

Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ à la retraite représentent au 31 décembre 2005 un montant de 68.000 €.



Ce montant correspond aux droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, en fonction de leur ancienneté, en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les coûts des prestations, non actualisés et sur la base d'une stabilité des salaires, sont estimés selon les hypothèses suivantes :

- méthode prospective
- âge de départ à la retraite : 65 ans
- turnover faible
- taux de mortalité : TV 88/90
- convention collective des transports

Ces indemnités n'ont fait l'objet d'aucune provision.

2.2.6 Dettes financières

Ventilation des dettes financières

CLASSEMENT PAR ECHEANCE	Montant brut	A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	500.000		333.333	166.667
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)				
• à un an maximum à l'origine	1.497	1.497		
• à plus d'un an à l'origine	596.283	229.583	366.700	
Total	1.097.780	231.080	700.033	166.667
(1) emprunts remboursés en cours d'exercice	413.315			

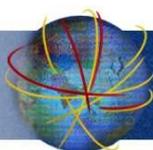
Autres informations significatives

L'emprunt obligataire de 2004 résulte de l'émission de 200.000 obligations convertibles en actions, au prix unitaire d'émission de 2,50 €. L'échéance de cet emprunt est fixée au plus tard au 31 juillet 2011. Son coût annuel est de 4 %.

Ces obligations s'accompagnent d'une éventuelle prime de non conversion de 4 % l'an, calculée rétroactivement à compter du jour de l'émission des obligations qui – par prudence – est provisionnée dans les comptes de l'exercice 2005. La charge sur l'exercice est de 20.000 €.

2.2.7 Autres dettes

CLASSEMENT PAR ECHEANCE	Montant brut	A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés *	15.512.699	15.512.699		
Personnel et comptes rattachés	1.173.781	1.173.781		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	506.460	506.460		
Impôts sur les bénéfices	29.560	29.560		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	54.968	54.968		
Groupe et associés **	839.555	839.555		
Autres dettes	937.904	937.904		
Produits constatés d'avance	11.593	11.593		
Total	19.066.519	19.066.519		
* dont entreprises liées	3.194.274			
** dont entreprises liées	839.555			



CHARGES A PAYER	Au 31 décembre 2005	Au 31 décembre 2004
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1.497	1.715
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1.803.934	773.770
Dettes fiscales et sociales	1.417.192	635.502
Autres dettes	565.325	488.755
Total	3.787.948	1.899.742

2.2.8 Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Au 31 décembre 2005	Au 31 décembre 2004
Produits d'exploitation	11.593	13.485
Total	11.593	13.485

D. Informations relatives au Compte de résultat

1. Ventilation du chiffre d'affaires

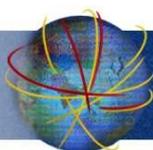
La société s'est introduite le 31 janvier 2006 sur le marché Alternext d'Euronext Paris.

Le nombre d'actions mises sur le marché a été de 496.276. Le prix de l'action a été fixé à 15,50 €.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	Au 31 décembre 2005	Au 31 décembre 2004
Aérien export	10.551.018	12.539.068
Aérien import	18.124.094	11.677.376
Maritime export	6.374.989	4.497.879
Maritime import	19.065.102	13.987.199
Autre	1.334.960	1.314.737
Total	55.450.163	44.016.259

2. Produits et charges exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Au 31 décembre 2005	Au 31 décembre 2004
Sur opérations de gestion	138.779	226.270
Sur opérations en capital	620	7.000
Reprises sur provisions, transferts de charges	60.000	96.373
Total	199.399	329.643



CHARGES EXCEPTIONNELLES	Au 31 décembre 2005	Au 31 décembre 2004
Sur opérations de gestion	171.461	712.799
Sur opérations en capital	6.651	7.607
Dotations aux amortissements et provisions	120.391	178.153
Total	298.503	898.559

3. Allègement et accroissement de la dette future d'impôt

DETTE D'IMPOT	Base	Impôt
Impôt différé dont :		-75.610
Allègements futurs	229.865	-76.622
ORGANIC	20.073	
Profits de changes latents 2005	209.792	
Accroissements futurs	3.036	1.012
Pertes de changes latentes 2005	3.036	
Moins values à long terme reportables	527.764	

E. Autres informations

1. Engagements

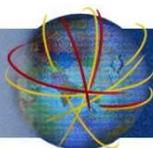
ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Avals, cautions et garanties	4.285.233
Engagements de crédit-bail mobilier	1.060.098
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	68.000
Total	5.413.331

2. Effectif

Au 31 décembre 2005, l'effectif total de la société était de 141 salariés dont 46 cadres.

3. Contrat d'intéressement

Un contrat d'intéressement est applicable chez CLASQUIN SA. Le coût au 31 décembre 2005 est de 681.943 €.



Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CLASQUIN SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note d'introduction de l'annexe, relatif à l'incidence du changement de méthode comptable résultant de la première application des règlements n° 2004-06 et n° 2002-10 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

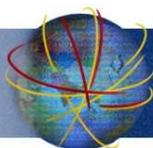
Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- comme indiqué dans la note intitulée «Créances – Factor» aux états financiers, la société CLASQUIN SA cède ses créances clients selon un contrat avec un factor.

Nous avons examiné la correcte traduction comptable des opérations de factor, le caractère approprié de cette comptabilisation ainsi que de sa présentation dans les comptes sociaux. Nous nous sommes également assurés que la note intitulée «Créances – Factor» fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

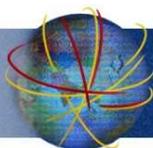
Lyon, le 5 avril 2006

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Cabinet Pin et Associés

Alain Chamak
Associé

Jean-François Pin
Associé



Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.225-38 du Code de Commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

- le tableau I présente les conventions individualisées applicables à chaque société concernée,
- le tableau II présente les conventions applicables à l'ensemble des sociétés concernées,
- le tableau III présente les cautions, avals et garanties.

Les personnes concernées par ces conventions (Administrateur, Directeur Général, représentant permanent d'une personne morale administrateur, actionnaire détenant plus de 5 % du capital social) sont indiquées dans le tableau IV du présent rapport.

Tableau I – CONVENTIONS CONCERNANT CHAQUE SOCIETE :

Société concernée	Objet
OLYMP	Prestations de direction et de gestion assurées par la société OLYMP pour 240 000 € HT/an. Charges sur l'exercice : 240 000 € HT
CLASQUIN JAPAN	Accord sur les modalités du prêt accordé par CLASQUIN JAPAN en 2001.
SCI DE LA LOUVE	Location auprès de la SCI DE LA LOUVE de 417 m ² de bureaux situés immeuble Le Rhône-Alpes – 235 cours Lafayette à Lyon, et 10 places de parking VL pour un montant annuel de 85 000 € HT révisable annuellement, Applicable jusqu'au 30 avril 2005. Location à partir du 1 ^{er} mai 2005 auprès de la SCI DE LA LOUVE de 537 m ² de bureaux situés immeuble Le Rhône-Alpes – 235 cours Lafayette à Lyon, et 14 places de parking VL pour un montant annuel de 181.21 € le m ² et de 1 242.60 € HT par parking révisable annuellement. Charges constatées sur l'exercice : 107 937 € HT.
LOG SYSTEM	Convention de gestion centralisée de trésorerie auprès de la FORTIS.
CLASQUIN AUSTRALIA CLASQUIN FAR EAST CLASQUIN ITALIA CLASQUIN JAPAN CLASQUIN KOREA CLASQUIN MALAYSIA CLASQUIN SINGAPORE CLASQUIN ESPANA CLASQUIN USA CLASQUIN THAILAND	Autorisation de conclure une convention intitulée « convention relative au suivi des facturations internes entre les sociétés du Groupe CLASQUIN et à la gestion de leur paiement ».

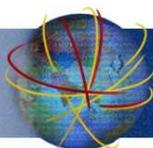


Tableau II – CONVENTIONS CONCERNANT L'ENSEMBLE DES FILIALES :

Nature	Objet – Modalités des conventions
Rémunération des cautions	Rémunérations des cautions accordées au profit des filiales de 1.75 %. Produits sur l'exercice : 60 675 €
Cautions, avals et garanties	Octroi des cautions, avals et garanties, pendant un an à compter du 21 juillet 2004 au profit des filiales dans les limites : de 3 267 000 € par an pour les renouvellements de 1 000 000 € par an pour les nouvelles garanties Applicable jusqu'au 9 mai 2005
Frais d'assistance	Votre société facture depuis le 1er octobre 1995 des frais d'assistance aux filiales. Produits constatés sur l'exercice : 686 508 €
Rémunération des comptes courants	Votre société facture à ses filiales une rémunération de leurs comptes courants au taux maximum fiscalement déductible. Produits constatés sur l'exercice : 1 222.60 €

Renouvellement de l'autorisation d'accorder des cautions, avals et garanties pendant un an au profit des filiales dans les limites suivantes :

- 3 372 827 € pour les renouvellements
- 1 000 000 € pour les nouvelles garanties

Date d'autorisation : Conseil d'Administration du 9 mai 2005

Tableau III - CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES

Société concernée	Etablissements financiers	Montants
CLASQUIN ESPANA	CAIXA NATEXIS BANQUE POPULAIRE	60 000 € 27 046 € jusqu'au 30.06.2005
CLASQUIN NEDERLAND	Nationale Borg NMB HELLER	475 000 florins 700 000 florins
CLASQUIN SINGAPORE	NATEXIS SINGAPORE NATEXIS SINGAPORE	932 000 SGD 100 000 €
CLASQUIN FAR EAST	BRA LYON HSBC BANQUE POPULAIRE LYON NATEXIS Hong Kong Branch	152 449 € 6 000 000 HKD 152 449 € 363 000 €
CLASQUIN AUSTRALIA	BANQUE RHONE ALPES CCF (HSBC AUSTRALIA)	68 602 € 220 000 AUD
CLASQUIN ITALIA	ROLO BANCA devenue UNICREDIT BANCA D'IMPRESA BP DI MILANO UNICREDIT BANCA D'IMPRESA	51 646 € porté à 120 000 € au 22.08.2005 300 000 € 250 000 € depuis le 25.11.2005
CLASQUIN MALAYSIA	NATEXIS LYON CCF (HSBC MALAYSIA)	360 000 ringgits 300 000 ringgits
CLASQUIN JAPAN	SUMITOMO	100 000 000 yens
CLASQUIN THAILAND	NATEXIS LYON	49 261 €

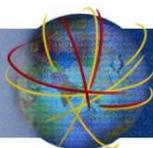


Tableau IV – PERSONNES CONCERNEES PAR LES CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L.225-38

	Yves REVOL	Philippe LONS	Philippe LE BIHAN	Serge RENAULT
CLASQUIN SA	PCA + DG	Administrateur +DGD	DGD + représentant d' OLYMP, administrateur	DGD
CLASQUIN ESPANA	Administrateur unique			
CLASQUIN FAR EAST	PCA	Administrateur		
CLASQUIN SINGAPORE	PCA	Administrateur		
CLASQUIN JAPAN	PCA	Administrateur		
CLASQUIN AUSTRALIA	PCA	Administrateur		
CLASQUIN ITALIA	PCA	Administrateur		
SCI LA LOUVE	Gérant	Associé	Associé	
CLASQUIN MALAYSIA	PCA	Administrateur		
LOG SYSTEM		Représentant de CLASQUIN SA	Gérant	
OLYMP	Gérant			
CLASQUIN TAIWAN	PCA			
CLASQUIN US	PCA			
CLASQUIN KOREA	Administrateur	Administrateur		
CLASQUIN SECURE	PCA			
CLASQUIN THAILAND	Administrateur	Administrateur		

Fait à LYON, le 5 avril 2006

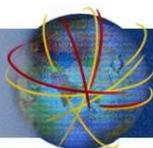
Les Commissaires aux Comptes

KPMG - Entreprises
Département de KPMG

Alain CHAMAK
Associé

PIN ASSOCIES

Jean-François PIN
Associé



AUTRES DOCUMENTS

Rapport sur le contrôle interne

Rapport joint au rapport de gestion, rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société

Conformément à l'article L.225-37 du Code de Commerce, le Président du Conseil d'Administration rend compte, dans un rapport joint au rapport de gestion, « des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société. Sans préjudice des dispositions de l'article L.225-56 du Code de Commerce, le rapport indique en outre les éventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général ».

J'ai l'honneur de vous présenter ce rapport.

1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

1.1 Composition du Conseil d'Administration

M. Yves REVOL, Président-Directeur Général et Administrateur :

- renouvellement de son mandat d'Administrateur par l'Assemblée Générale du 13 juin 2003 ;
- renouvellement de son mandat de Président-Directeur Général par le Conseil d'Administration du 16 juin 2003 ;
- expiration du mandat lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2008.

M. Philippe LONS, Directeur Général Délégué et Administrateur :

- renouvellement de son mandat d'Administrateur par l'Assemblée Générale du 13 juin 2003 ;
- renouvellement de son mandat de Directeur Général Délégué par le Conseil d'Administration du 5 avril 2006 pour une durée égale à celle du mandat du Président-Directeur Général ;
- expiration du mandat lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2008.

La Société OLYMP, Administrateur, représentée par M. Philippe LE BIHAN :

- nomination par l'Assemblée Générale du 15 juillet 2004 ;
- expiration du mandat lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2009.

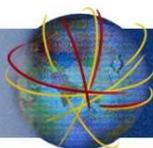
Deux Directeurs Généraux Délégués ne font pas partie du Conseil d'Administration :

M. Philippe LE BIHAN, Directeur Général Délégué :

- renouvellement de son mandat de Directeur Général Délégué par le Conseil d'Administration du 5 avril 2006 pour une durée égale à celle du mandat du Président-Directeur Général.

M. Serge RENAULT, Directeur Général Délégué :

- renouvellement de son mandat de Directeur Général Délégué par le Conseil d'Administration du 5 avril 2006 pour une durée égale à celle du mandat du Président-Directeur Général.



1.2 Rôle et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois au cours de l'exercice 2005. Le taux moyen de présence des Administrateurs (en présence ou par mandataire) au cours de l'exercice 2005 a été de 95,83 %.

1.3 Limitations de pouvoirs du Directeur Général

L'article 18 « Direction Générale » des statuts sociaux stipule « Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve, de façon spéciale, au Conseil d'Administration, le Président - Directeur Général est investi des pouvoirs dévolus au directeur général, dans le respect de la loi. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration ».

1.4 Existence de Comités Spécialisés

Le travail du Conseil d'Administration s'appuie sur des comités spécialisés et des réunions qui se tiennent régulièrement.

Le Comité de Direction (« Management Committee »), qui a lieu le lundi une fois par quinzaine au siège, réunit la Directrice des Ressources Humaines du Groupe, le Directeur de l'informatique du Groupe, les Directeurs Généraux Délégués, le Président et si nécessaire les responsables des centres importants. L'ordre du jour porte au moins sur la situation financière générale et les résultats, les questions stratégiques métier, la situation du marché, des clients, des concurrents, les systèmes informatiques et questions diverses importantes. Un World Committee avec les responsables des zones Asie et Amérique se tient au moins deux fois par an.

Le Comité de Direction des Ressources Humaines est la réunion du Comité de Direction spécifique aux questions de ressources humaines. Il se réunit une fois par quinzaine et intègre la Directrice des Ressources Humaines. Il traite des questions globales à savoir la rémunération, les orientations données à la politique salariale, la politique de recrutement et des questions individuelles relatives à l'embauche, les départs, les mutations.

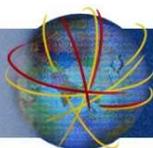
La Réunion Mensuelle France réunit les responsables de chaque centre de profit en France. Elle se tient une fois par mois, dure une journée complète et le planning est fixé pour l'année. Son objectif est d'analyser d'un point de vue financier et commercial l'activité de chaque centre de profit. Chaque responsable de centre de profit (CP) rend compte des résultats mensuels, des événements commerciaux et de l'évolution à court terme.

Chacun de ces Comités émet un compte rendu écrit.

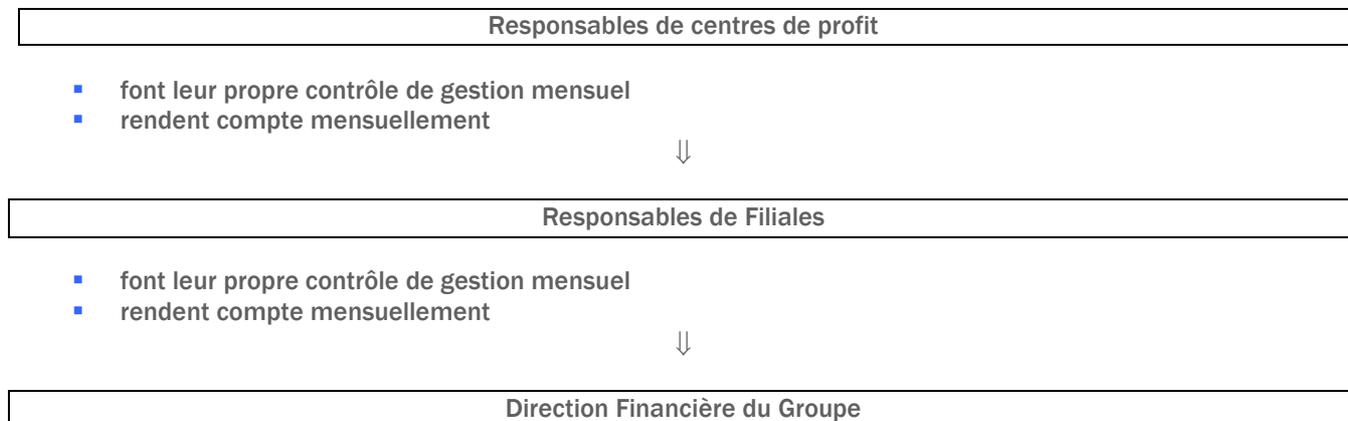
2. Procédures mises en place par la société

Depuis de nombreuses années, la Société CLASQUIN SA a développé en interne et installé son propre système d'information sur l'ensemble du réseau (Groupe) pour permettre un contrôle financier et un reporting opérationnel axés sur le contrôle de l'ensemble du réseau.

L'organisation du contrôle financier et du reporting est donc intrinsèquement liée à ce système d'information et repose sur un contrôle financier, à la fois centralisé et décentralisé. Cette organisation s'appuie sur les responsables de centres de profit et fait l'objet d'un contrôle du siège a posteriori.



2.1 Présentation générale du contrôle de gestion par le Groupe au niveau des filiales et centres de profit – Acteurs



2.2 Consolidation

Une consolidation d'exploitation est faite ;

- mensuellement à partir d'informations statistiques
- semestriellement à partir des informations comptables. Les comptes consolidés au 30 juin ne sont pas soumis à la certification des Commissaire aux Comptes.

La procédure d'élaboration du « GOR » (compte de résultat) via un outil informatique de format unique permet d'analyser le compte de résultat. Il est contrôlé par le siège social. C'est une procédure mensuelle.

L'élaboration du « PAS » (Periodical Accounting Statements) est une procédure à visée dynamique car elle permet d'exercer un contrôle entre la comptabilité de la filiale et le « GOR ». Chaque écart doit être expliqué.

2.3 Suivi financier

L'« ADA » (Analytical Debtors Analysis) est obligatoire et doit être dressé chaque mois par chaque filiale. Il permet une visualisation immédiate de l'encours clients. Ce contrôle est effectué une fois par mois au moins par le siège du Groupe.

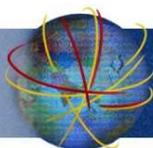
2.4 Contrôle juridique

La régularité et le contrôle juridique des opérations sociales sont assurés par un responsable juridique sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier et du Président-Directeur Général.

2.5 Autre procédure mise en place par CLASQUIN SA

La Procédure de Recrutement, initiée au cours de l'exercice 2003 par le Comité Directeur des Ressources Humaines, a été finalisée sur le 3ème trimestre 2005 ; elle est effectivement appliquée depuis cette date.

Le Président du Conseil d'Administration



Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport de contrôle interne

établi en application de l'article L.823-9 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société CLASQUIN SA pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière pour l'exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société CLASQUIN et en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au Président de rendre compte dans son rapport, notamment, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance de la documentation sous-tendant les informations données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

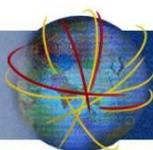
Fait à LYON, le 5 avril 2005

Les Commissaires aux Comptes

KPMG - Entreprises
Département de KPMG SA
Alain Chamak
Associé

PIN ET ASSOCIES

Jean-François PIN
Associé



Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 6 juin 2006

Première résolution

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration et la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2005, approuve les comptes sociaux tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 84.428 euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 7.527 euros.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce, prend acte qu'aucune convention nouvelle n'est intervenue au cours de l'exercice.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.122.998,01 euros de la manière suivante :

- | | |
|---------------------------------|------------------|
| ▪ dotation de la réserve légale | 56.149,90 euros |
| ▪ distribution d'un dividende | 512.884,13 euros |
| ▪ le solde, soit | 553.963,98 euros |

affecté au poste de Report à Nouveau.

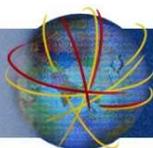
Chaque Actionnaire recevra ainsi un dividende de 0,23 euro par action.

Ce dividende sera mis en paiement le 30 juin 2006.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006, ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal, mais il ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué par action	Avoir fiscal par action	Revenu déclaré par action
31 décembre 2002	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2003	Néant		
31 décembre 2004	0,06 euros		



Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion du Groupe et la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005, approuve les comptes consolidés tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Hamsan CHAP demeurant à LYON (69007) 6 Place Raspail en qualité d'Administrateur de la Société, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire du Cabinet PIN ASSOCIES arrive à expiration ce jour, décide de le renouveler pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes Suppléant de Monsieur Thibault CHALVIN arrive à expiration ce jour, décide de le renouveler pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.